New Nouveau Brunswick

2010-2011
Annual Report

Department of
Justice and Consumer
Affairs

2010-2011
Rapport annuel

Ministère de la Justice
et de la Consommation

2010-2011 Annual Report

Published by:
Department of Justice and Consumer Affairs
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

October 2011

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN- 978-1-55471-913-6

ISSN- 978-55471-317-2

Rapport annuel 2010-2011

Publié par :
Ministère de la Justice et de la Consommation
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Octobre 2011

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN- 978-1-55471-913-6

ISSN- 978-55471-317-2

New Nouveau Brunswick

2010-2011
Annual Report

Department of Justice
and Consumer Affairs

2010-2011
Rapport annuel

Ministère de la Justice
et de la Consommation

To The Honourable Graydon A. Nicholas
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Department of Justice and Consumer Affairs for the fiscal year 1 April 2010 to 31 March 2011.

Respectfully submitted,

Hon. Marie-Claude Blais, Q.C.
Minister of Justice and Consumer Affairs

L'honorable Graydon A. Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du ministère de la Justice et de la Consommation pour l'exercice allant du 1er avril 2010 au 31 mars 2011.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

La ministre de la Justice et de la Consommation,

L'hon. Marie-Claude Blais, c.r.

To The Honourable Marie-Claude Blais, Q.C.
Minister of Justice and Consumer Affairs
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Minister:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Department of Justice and Consumer Affairs throughout the fiscal year 2010-2011.

Respectfully submitted,

Judith Keating, Q.C.
Acting Deputy Minister of Justice and Consumer Affairs

L'honorable Marie-Claude Blais, c.r.
Ministre de la Justice et de la Consommation
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Madame la Ministre,

Je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du ministère de la Justice et de la Consommation au cours de l'exercice 2010-2011.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La sous-ministre par intérim de la Justice et de la Consommation,

Judith Keating, c.r.

Table of Contents

Organizational Charts 8
Introduction 9
Mandate of the Department of Justice 12
Role and Responsibilities of the Minister of Justice and Consumer Affairs 12

COURT SERVICES DIVISION
Court Administration Highlights 13

Courts of New Brunswick 17
The Court of Appeal 17
The Court of Queen's Bench 17
The Probate Court 18
Provincial Court of New Brunswick 18
The Small Claims Court 19
Court Services and Programs 21
Court Statistics 27

JUSTICE SERVICES DIVISION
Office of the Superintendent of Pensions 40
Credit Unions 42
Examinations Branch 45
Insurance Branch 47
Consumer Affairs 50
Office of the Public Trustee 54

ADMINISTRATIVE SERVICES DIVISION
Facilities Management 56
Expropriations Advisory Officer 59
Financial Services Branch 60
Human Resource Services Branch 61
Information Management and Technology Branch 63

POLICY AND PLANNING BRANCH 65

COMMUNICATIONS BRANCH 66

APPENDICES

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice 68
II. Revenue and Expenditures 70
III. Explanation of Variance Fiscal Year 77
IV. Official Languages Complaint Report 80

V. Co-Operatives – Annual Report 81

Table des matieres

Organigrammes 8
Introduction 9
Mission du ministère de la Justice 12
Rôle et Responsabilités de la Justice et de la Consommation 12

DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX
Administration des tribunaux judiciaires Faits saillants 13
Tribunaux du Nouveau-Brunswick 17
Cour d'appel 17
Cour du Banc de la Reine 17
Cour des successions 18
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick 18
Cour des petites créances 19
Services et programmes des tribunaux 21
Statistiques relatives aux tribunaux 27

DIVISION DES SERVICES À LA JUSTICE
Bureau du surintendant des pensions 40
Caisses populaires 42
Direction des examens 45
Direction des assurances 47
Services à la consommation 50
Bureau du curateur public 54

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Gestion des installations 56
Commissaire consultatif de l'expropriation 59
Direction des services financiers 60
Direction du service des ressources humaines 61
Direction de la technologie et de la gestion de l'information 63

DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DE LA PLANIFICATION 65

DIRECTION DES COMMUNICATIONS 66

ANNEXES

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice 68
II. Recettes et dépenses 70
III. Explications des écarts pour l'exercice 77
IV. Rapport sur les plaintes concernant les langues officielles 80
V. Rapport annuel - Coopérative 81

DEPARTMENT OF JUSTICE AND CONSUMER AFFAIRS/ MINISTERE DE LA JUSTICE ET DE LA CONSOMMATION

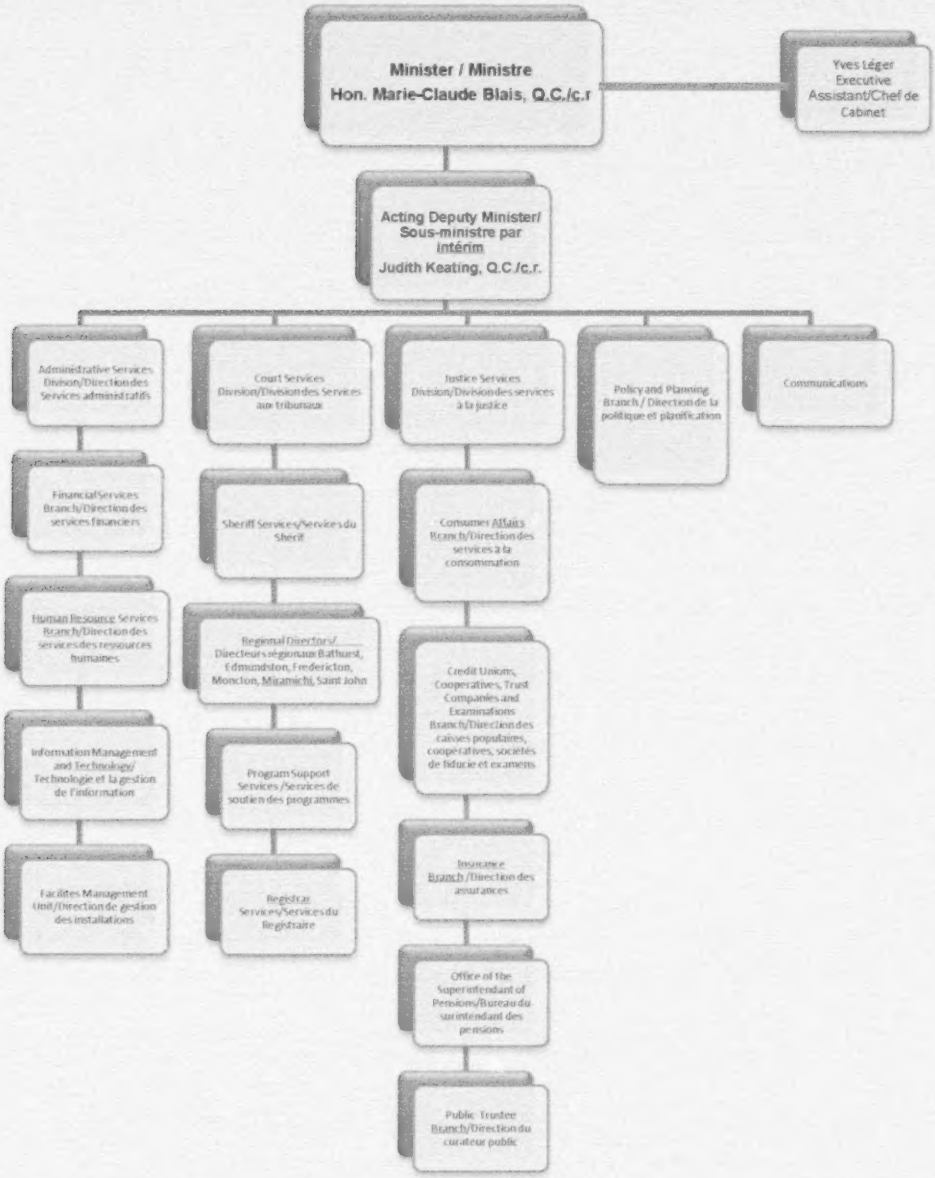
Minister / Ministre
Hon. Marie-Claude Blais, Q.C./c.r
Yves Léger
Executive Assistant/Chef de Cabinet
Acting Deputy Minister/ Sous-ministre par intérim
Judith Keating, Q.C./c.r.
Administrative Services Divison/Direction des Services administratifs
Financial Services Branch/Direction des services financiers
Human Resource Services Branch/Direction des services des ressources humaines
Information Management and Technology/ Technologie et la gestion de l'information
Facilites Management Unit/Direction de gestion des installations
Court Services Division/Division des Services aux tribunaux
Sheriff Services/Services du Sherif
Regional Directors/ Directeurs régionaux Bathurst, Edmundston, Fredericton, Moncton, Miramichi, Saint John
Program Support Services /Services de soutien des programmes
Registrar Services/Services du Registraire
Justice Services Division/Division des services à la justice
Consumer Affairs Branch/Direction des services à la consommation
Credit Unions, Cooperatives, Trust Companies and Examinations Branch/Direction des caisses populaires, coopératives, sociétés de fiducie et examens
Insurance Branch /Direction des assurances
Office of the Superintendant of Pensions/Bureau du surintendant des pensions
Public Trustee Branch/Direction du curateur public
Policy and Planning Branch / Direction de la politique et planification
Communications

Introduction

This annual report for 2010-2011 outlines the activities and major events undertaken by the Department of Justice and Consumer Affairs. This report reflects the significant policy and program initiatives as well as organizational changes that were implemented during the fiscal year. Financial information is also presented.

These events are among the highlights of 2010-2011:

- In follow up to the report of the Task Force on Access to Family Justice, the Department implemented the Saint John family law pilot project and family law reforms in the remaining 7 Judicial Districts.

- Construction of the new Palais de Justice Moncton Law Courts, a Public-Private Partnership (PPP) project was completed in 2010-2011. The doors opened and courts began sitting on February 14, 2011. The new facility has 15 court rooms, and two hearing rooms, compared to 11 courtrooms at the former location. It is New Brunswick's largest, most modern facility. It was designed for security with an enclosed sally port, an attached state of the art detention centre with automated locking systems and video surveillance to monitor the cells, as well as strategic locations inside and outside the facility. This is the first courthouse in New Brunswick where Sheriffs have been mandated to provide security throughout the facility when the courts are open. Sheriffs use three walk through metal detectors and an X-ray machine to provide airport style security at the main entrance.

- Construction of the new Provincial Court facility in Caraquet, was also completed in 2010-11. The judge and court staff moved into the facility on December 10, 2010. Construction continued on the new Saint John Law Courts. Substantial

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Justice et de la Consommation décrit les activités et événements importants pour l'exercice 2010-2011. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Ministère.

Voici une liste d'activités dignes de mention qui ont été entreprises par le Ministère pendant l'exercice 2010-2011 :

- Pour donner suite au rapport du Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale, le Ministère a mis en œuvre le projet pilote de justice familiale de Saint John et la réforme du droit familial dans les sept autres circonscriptions judiciaires.

- La construction du nouveau palais de justice de Moncton, un projet en Partenariat Public-Privé) PPP, a été achevée en 2010-2011. Le palais de justice a ouvert ses portes et les tribunaux ont commencé à tenir des audiences le 14 février 2011. Les nouvelles installations comprennent 15 salles de tribunal et deux salles d'audience, comparativement à onze salles de tribunal dans l'ancien édifice. Il s'agit des installations les plus spacieuses et les plus modernes au Nouveau-Brunswick. Le palais de justice a été construit en fonction de la sécurité et est doté d'une entrée des véhicules encloisonnée, d'un centre de détention ultramoderne avec des systèmes de verrouillage automatisés et des dispositifs de surveillance vidéo dans les cellules ainsi que de positions stratégiques à l'intérieur et à l'extérieur des installations. Il s'agit du premier palais de justice au Nouveau-Brunswick où les shérifs sont chargés d'assurer la sécurité dans tout l'édifice lorsque les tribunaux siègent. Les shérifs se servent de trois portiques de détection des métaux et d'un appareil de radioscopie pour assurer une sécurité semblable à celle des aéroports à l'entrée principale.

- La construction des nouvelles installations de la Cour provinciale à Caraquet a aussi été achevée en 2010-2011. Le juge et le personnel de la cour ont emménagé dans l'édifice le 10 décembre 2010. La construction du

completion is targeted for the summer of 2012.

- In November 2010, after the Campbellton Sheriff retired, the Sheriff for the Judicial District of Bathurst took on the added responsibility for the Campbellton Sheriff's office. Perimeter security was set up in the Bathurst Courthouse in November 2010.

- In 2010-11 Sheriff Services began to replace basic security equipment with better, more durable and more tamper-proof restraints, and purchased 40 additional portable radios, sufficient to ensure that all court officers are equipped with a radio when on court security or transport duties.

- On April 1, 2010, Sheriff Services converted 29 out of 38 Sheriff's Officers from term to permanent full time status. Nine additional term officers were converted to permanent full time status in September. Many of these employees had been term employees in excess of 5 years.

- The Family Support Orders Services (FSOS) continued to improve on their record for the enforcement of family support orders. Using improved administrative enforcement actions and case management system, enforcement staff have collected record amounts of payments for New Brunswick families.

- Together with other government departments, Court Services Division worked with the Elsipogtog First Nation to develop a model for Healing to Wellness Court. The model seeks to address the underlying causes of criminal behaviours such as mental health and/or chemical dependency issues. Those who are to be admitted into the program must comply with the conditions of a treatment plan. The

nouveau palais de justice de Saint John se poursuit. L'achèvement substantiel des travaux est prévu pour l'été 2012.

- Après la retraite du shérif de Campbellton en novembre 2010, le shérif de la circonscription judiciaire de Bathurst a assumé la responsabilité additionnelle du bureau du shérif de Campbellton. Des mesures de sécurité périphériques ont été mises en œuvre au palais de justice de Bathurst en novembre 2010.

- En 2010-2011, les Services des shérifs ont commencé à remplacer le matériel de sécurité élémentaire par des appareils de contention améliorés, plus résistants et inviolables. Ils ont également acheté 40 radios portatives supplémentaires pour faire en sorte que tous les officiers affectés aux tribunaux soient munis d'une radio quand ils sont chargés d'assurer la sécurité dans les salles d'audience ou le transport.

- Le 1er avril 2010, les Services des shérifs ont accordé le statut d'employé permanent à temps plein aux titulaires de 29 des 38 postes d'officier du shérif qui étaient auparavant engagés pour une durée déterminée. Neuf autres officiers engagés pour une durée déterminée sont devenus employés permanents à temps plein en septembre. Beaucoup de ces employés étaient engagés pour une durée déterminée depuis plus de cinq ans.

- Le Services des ordonnances de Soutien familial (SOSF) a continué d'améliorer son taux d'efficacité en ce qui concerne l'exécution des ordonnances de soutien familial. En se servant de nouvelles mesures administratives en matière d'exécution et d'un nouveau système de gestion des cas, le personnel chargé de l'exécution des ordonnances a réussi à percevoir des sommes plus élevées que jamais pour le compte des familles du Nouveau-Brunswick.

- Avec d'autres ministères, la Division des services aux tribunaux a travaillé avec la Première nation d'Elsipogtog dans le but d'élaborer un modèle de tribunal du mieux-être. Ce modèle a pour objet de traiter les causes sous-jacentes des comportements criminels, comme les troubles mentaux et les problèmes de dépendance. Ceux et celles qui seront admis au programme devront respecter les

accused's progress will be monitored by the community and service providers, as well as the Healing to Wellness Court. The initiative is expected to launch in the fall of 2011.

conditions d'un plan de traitement. L'évolution des accusés sera suivie par la collectivité, par les fournisseurs de services et par le tribunal du mieux-être. On prévoit que cette initiative sera mise en œuvre au cours de l'automne 2011.

- Court Services Division worked on the development of a new rule for the processing of small claims in the Court of Queen's Bench, Trial Division. This new rule (Rule 80) came into effect on July 15, 2010, and applies to claims for money and/or personal property valued up to $30,000 (the previous limit in the Small Claims Court was $6,000).

- La Division des services aux tribunaux s'est penchée sur l'élaboration d'une nouvelle règle pour traiter les petites créances devant la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine. La nouvelle règle (la règle 80) est entrée en vigueur le 15 juillet 2010 et s'applique au recouvrement de sommes d'argent ou de biens personnels d'une valeur d'au plus 30 000 $ (auparavant, la limite devant la Cour des petites créances était de 6 000 $).

- The *Nursing Homes Pension Plans Act* was proclaimed, and the *General Regulation – Nursing Homes Pension Plans Act* came into force on July 15, 2010. The Act and Regulations provide both a governance structure and a mandated funding policy for the Nursing Homes Pension Plans.

- La *Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins* a été proclamée en vigueur et le *Règlement général – Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins* a pris effet le 15 juillet 2010. La *Loi* et le *Règlement* établissent une structure de gouvernance et une politique de capitalisation des régimes de pension des foyers de soins.

- Legislative amendments were assented to in December 2010 to allow for the Brunswick Credit Union Federation Limited combining with the Credit Union Central of Nova Scotia and the Credit Union Central of Prince Edward Island to create Atlantic Central. Other amendments included provisions for a December 31st year end for all credit unions and caisses populaires, permitting electronic meetings, and limiting a director's term in an amalgamated institution to nine years.

- Des modifications législatives ont été sanctionnées en décembre 2010 pour permettre à la Brunswick Credit Union Federation Limited de fusionner avec la Credit Union Central de la Nouvelle-Écosse et la Credit Union Central de l'Île-du-Prince-Édouard afin de créer l'Atlantic Central. Parmi les autres modifications, mentionnons les dispositions qui obligent toutes les caisses populaires et les *credit unions* à terminer leur exercice financier le 31 décembre, qui permettent les réunions par des moyens électroniques et qui limitent à neuf ans la durée du mandat des administrateurs des établissements fusionnés.

- Amendments to the *Insurance Act* received royal assent on April 16, 2010. The amendments grant authority to the Lieutenant-Governor in Council to introduce regulations prohibiting enumerated factors from being used in underwriting and rating of insurance for all classes of insurance. The amendments are subject to proclamation.

- Des modifications à la *Loi sur les assurances* ont reçu la sanction royale le 16 avril 2010. Ces modifications donnent au lieutenant-gouverneur en conseil le pouvoir de prendre des règlements qui interdisent le recours aux facteurs énumérés dans la souscription et la tarification des polices pour toutes les catégories d'assurances. Ces modifications n'ont pas encore été proclamées en vigueur.

- Government established the Auto Insurance Working Group with a mandate to review whether the $2,500 cap on pain and suffering awards for minor personal injuries should be

- Le gouvernement a établi le Groupe de travail sur l'assurance automobile et l'a chargé de déterminer si le plafond de 2 500 $ en matière d'indemnités pour souffrances et douleurs

adjusted, and to look at the legal definition of what constitutes a "minor personal injury".

causées par des blessures personnelles mineures devrait être rajusté et d'étudier la définition légale de ce qui constitue une « blessure personnelle mineure ».

- A new *Cost of Credit Disclosure Act* came into effect September 2010. The Act provides greater protection to consumers against unfair credit practices and ensures that consumers have accurate and comparable information to help them make better-informed credit decisions. It will also protect them by prohibiting certain finance charges and penalties on prepayment of most consumer loans or leases. The legislation applies to consumer leases and credit brokers who were not covered previously. Changes were also made to ensure consistency in prohibiting collection practices, whether under the *Collection Agencies Act or the Cost of Credit Disclosure Act.*

- La nouvelle *Loi sur la communication du coût du crédit* est entrée en vigueur en septembre 2010. La *Loi* procure une meilleure protection aux consommateurs contre les pratiques déloyales de crédit et fait en sorte que les consommateurs disposent de renseignements exacts et comparables pour les aider à prendre des décisions de crédit plus éclairées. Elle les protégera aussi en interdisant certaines charges et pénalités financières lors du remboursement anticipé de la plupart des prêts et des baux à la consommation. La *Loi* s'applique aux baux à la consommation et aux courtiers en crédit qui n'y étaient pas assujettis auparavant. Des changements ont également été apportés pour uniformiser l'interdiction de pratiques de recouvrement, que ce soit en vertu de la *Loi sur les agences de recouvrement* ou de la *Loi sur la communication du coût du crédit*.

Mandate of the Department of Justice and Consumer Affairs

The mandate of the Department of Justice and Consumer Affairs is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest.

To carry out its mandate, the Department is structured as follows: the Policy and Planning Branch, Court Services, Justice Services and Administrative Services Divisions. Each division is made up of branches with operational responsibility for specific programs and services. At times, the administration of justice requires the joint effort and co-operation of several branches, each contributing its own expertise to attain common objectives.

Mandat du ministère de la Justice et de la Consommation

Le ministère de la Justice et de la Consommation a pour mandat de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public.

Pour s'acquitter de ce mandat, le ministère s'appuie sur une structure comprenant la Direction de la politique et de la planification, la Division des services aux tribunaux, la Division des services à la justice et la Division des services administratifs. Chaque division se compose de plusieurs directions assumant chacune la responsabilité de programmes et de services particuliers. Il arrive que l'administration de la justice exige la collaboration de plusieurs directions qui joignent leurs efforts, chacune dans son domaine de compétence, pour la réalisation d'objectifs communs.

Role and Responsibilities of the Minister of Justice and Consumer Affairs

The Minister of Justice and Consumer Affairs is entrusted to perform the following duties:

Rôle et responsabilités du ministre de la Justice et de la Consommation

Le ministre de la Justice et de la Consommation a les responsabilités suivantes :

- administer court services;
- regulate trust companies;
- regulate the insurance industry;
- regulate the securities industry;
- administer and regulate co-operatives and credit unions;
- conduct examinations of financial institutions;
- administer consumer affairs; and,
- co-ordinate the research, planning and evaluation of all aspects of the administration of justice in the province.

- administrer les services aux tribunaux;
- réglementer les compagnies de fiducie;
- réglementer l'industrie des assurances;
- réglementer l'industrie des valeurs mobilières;
- administrer et réglementer les coopératives et les caisses populaires;
- procéder à l'examen des institutions financières;
- administrer les services à la consommation;
- coordonner la recherche, la planification et l'évaluation de tous les aspects de l'administration de la justice dans la province.

Court Services Division

The Court Services Division includes the Office of the Registrar of the Court of Appeal and the Court of Queen's Bench, the Operations Branch, Sheriff Services, and Program Support Services, which includes the Office of Support Enforcement and Child Protection Mediation Services. The Division exists to provide administrative services to support the New Brunswick court system.

Division des services aux tribunaux

La Division des services aux tribunaux comprend le bureau du registraire de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine, la Direction des opérations, les Services des shérifs et les Services de soutien des programmes qui chapeautent le Bureau de l'exécution des ordonnances de soutien et les Services de médiation en protection de l'enfance. La raison d'être de la Division est de fournir des services administratifs qui appuient le fonctionnement de l'appareil judiciaire du Nouveau-Brunswick.

Court Administration

Office of the Registrar

The Office of the Registrar is the registry for the Court of Appeal and provides support services to the Chief Justice and justices of the Court of Appeal. In addition, this office processes all adoptions, acts as a registry for bankruptcies and is the central registry for all divorces processed in the province. The Registrar's Office also processes all interjurisdictional requests for the establishment or enforcement of family support orders to and from both participating jurisdictions.

Administration des tribunaux judiciaires

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire tient le greffe de la Cour d'appel et fournit des services de soutien au juge en chef et aux juges de la Cour d'appel. De plus, le registraire est chargé du traitement de tous les dossiers d'adoption, il tient un registre des faillites et il agit comme greffe central pour toutes les actions en divorce dans la province. Le Bureau du registraire s'occupe de toutes les demandes d'établissement et d'exécution d'ordonnances de soutien familial avec les États qui pratiquent la réciprocité.

Operations

The courts are supported by the management of court offices in 14 staffed locations across the Province. These locations fall within 6 administrative regions: Bathurst-Campbellton-Tracadie-Sheila, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint John–Hampton–St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, and Edmundston-Grand Falls. Each administrative region is headed by a regional director, who reports to the Assistant Deputy Minister of Court Services.

Services are delivered through 3 main service groupings:

Client Services: These services include receiving and processing documents to be filed with the court; collecting fees, fines and other payments into court; and maintaining court records and files.

Court Attendance Services: These services include recording court proceedings; preparing transcripts of evidence for court proceedings and coroner's inquests upon request; entering data into the automated system that supports the Provincial Court and the Youth Justice Court; preparing court decisions; and providing support services to the judiciary.

Family Support Services: These services include the Family Support Orders Service (FSOS); the For the Sake of the Children parent education program, the Court-Ordered Evaluations Support Program, and the Child Support Variation Service program in Saint John.

FSOS assists persons who have a legal responsibility to fulfill their financial support obligations to their spouses and children, enforces support orders on behalf of all families in the program, and helps to reduce public costs associated with social assistance benefits provided to families by ensuring the financial contribution of a parent/spouse.

Opérations

Les services de soutien aux tribunaux sont assurés par la gestion des greffes dans les 14 palais de justice dotés de personnel de la province. Ces palais de justice sont regroupés au sein des six régions administratives suivantes : Bathurst-Campbellton-Tracadie-Sheila, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint John–Hampton–St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton et Edmundston-Grand-Sault. Chacune de ces régions est dirigée par un directeur régional qui relève de la sous-ministre adjointe responsable des Services aux tribunaux.

La prestation des services est assurée par les trois grands groupes suivants :

Services à la clientèle : Ces services comprennent notamment la réception et le traitement des documents à déposer auprès des tribunaux, la perception des droits, des amendes et des autres paiements consignés en justice de même que la tenue des dossiers et des archives de cour.

Services des préposés aux tribunaux : Ces services comprennent notamment l'enregistrement des audiences, l'établissement sur demande de la transcription de la preuve lors des audiences de la cour et des enquêtes du coroner, l'entrée des données dans le système automatisé de la Cour provinciale et du Tribunal pour adolescents de même que la préparation des décisions des tribunaux et la prestation de services de soutien à la magistrature.

Services de soutien à la famille : Ces services comprennent le Service des ordonnances de soutien familial (SOSF), le programme d'éducation à l'intention des parents *Pour l'amour des enfants*, le Programme d'aide aux évaluations ordonnées par le tribunal et le Service de modification des pensions alimentaires pour enfants à Saint John.

Le SOSF aide les personnes qui ont la responsabilité légale de soutenir financièrement leur conjoint et leurs enfants à s'acquitter de cette obligation, il exécute les ordonnances de soutien au bénéfice de toutes les familles inscrites au programme et il aide à réduire les dépenses publiques en aide sociale aux familles en veillant à ce que les parents ou les conjoints s'acquittent de

For the Sake of the Children is an information program for separated parents. Instructors provide information on the social, economic, emotional and legal aspects of separation, as well as the impacts of separation on children at all ages and stages of development. Instructors also teach separated parents skills to communicate effectively with their children and with each other, to help reduce conflict and minimize the negative impacts of separation and divorce on children.

The Court-Ordered Evaluations Support Program (C-OESP) provides income-scaled financial assistance to parents who have been ordered by the court to obtain a custody or access assessment by a mental health professional. Courts make such orders when they want more detailed and objective information about family and individual functioning, parenting capacities, and the preferences, needs and interests of the children in order to make the best possible decisions about custody and access.

The Child Support Variation Service (CSVS) in Saint John is a free conciliation service that enables payers or recipients of child support to vary child support orders without having to go to court. A neutral senior family law lawyer meets with the parties, reviews the relevant financial and other information, and makes a recommendation based on the Child Support Guidelines. If accepted, the recommendation results in a consent order to vary the child support; if not, the parties may proceed to a court hearing in front of a judge. CSVS reduces the need for court hearings to determine child support variations.

Program Support Services

leurs obligations financières.

Pour l'amour des enfants est un programme d'information à l'intention des parents séparés. Les animateurs donnent de l'information sur les aspects sociaux, économiques, affectifs et juridiques de la séparation ainsi que sur ses conséquences pour les enfants de tous les âges et à tous les stades de développement. Les animateurs enseignent aux parents séparés des techniques pour communiquer efficacement avec leurs enfants et entre eux ainsi que pour aider à réduire les conflits et à atténuer les répercussions négatives de la séparation et du divorce sur les enfants.

Le Programme d'aide aux évaluations ordonnées par le tribunal (PAEOT) offre une aide financière proportionnelle au revenu aux parents qui ont reçu l'ordre du tribunal d'obtenir une évaluation en matière de garde ou de droits de visite d'un spécialiste de la santé mentale. Les tribunaux ordonnent ces évaluations lorsqu'ils désirent obtenir des renseignements détaillés et objectifs au sujet du fonctionnement des personnes et des familles, des capacités parentales ainsi que des préférences, des besoins et des intérêts des enfants afin de pouvoir prendre les meilleures décisions possibles en matière de garde d'enfants ou de droits de visite.

Le Service de modification des pensions alimentaires pour enfants (SMPAE) de Saint John est un service gratuit de conciliation qui permet aux payeurs ou aux bénéficiaires d'une pension alimentaire pour enfant de modifier leur ordonnance de soutien sans avoir à se présenter devant le tribunal. Un avocat d'expérience qui exerce en droit de la famille agit à titre d'intervenant impartial. Il rencontre les parties, il examine les renseignements d'ordre financier et autres qui sont pertinents et il fait une recommandation fondée sur les *Lignes directrices en matière de soutien pour enfant*. Si elle est acceptée, la recommandation mène à une ordonnance de consentement sur la modification de la pension alimentaire; si elle est rejetée, les parties peuvent s'adresser au tribunal pour se faire entendre par un juge. Le SMPAE réduit la nécessité de tenir des audiences pour déterminer les modifications à apporter aux pensions alimentaires pour enfants.

Services de soutien des programmes

Program Support Services provides support and expertise to the regional delivery system within Court Services Division, as well as executive support. Specific responsibilities include coordinating the implementation of new programs, developing enhancements and modifications to existing programs, developing service standards and mechanisms to monitor service standards, developing operational procedures, performing policy analysis and providing assistance in divisional and operational planning. The Director of Program Support Services reports to the Assistant Deputy Minister of Court Services.

Office of Support Enforcement

The Office of Support Enforcement is responsible for the administration of the *Support Enforcement Act*. It has the responsibility to enforce family support provisions in court orders and agreements filed with the Office. The Office, known as the Family Support Orders Service, collects support payments from payers and their income sources, and takes enforcement measures when support has not been paid. Enforcement services are primarily located in regional Court Services Division offices. The centrally located Director's office is responsible for policy and procedure development, training, complaint management, and assistance to the regional delivery of enforcement services, as well as coordination with enforcement agencies in other jurisdictions. The central payment unit is also located with the Director's office.

Child Protection Mediation Service

In operation since December 1, 2008, the Child Protection Mediation service is a free, voluntary mediation service to assist in the resolution of disputes between parents with a child at risk and the Minister of Social Development as represented by child protection social workers. The participants work collaboratively with a trained and impartial child protection mediator to reach a mutually acceptable agreement that will promote the child's

La Direction des services de soutien des programmes met ses ressources et ses compétences à la disposition de la Division des services aux tribunaux dans le cadre de son système de prestation en région et fournit des services à la haute direction. Parmi ses responsabilités, mentionnons la coordination de la mise en œuvre des nouveaux programmes, l'amélioration et la modification des programmes existants, l'élaboration de normes de service et de mécanismes de suivi connexes, la mise au point de méthodes de fonctionnement, l'analyse des politiques et l'aide à la planification des activités de la Division et des opérations. La directrice des Services de soutien des programmes relève de la sous-ministre adjointe responsable des Services aux tribunaux.

Bureau de l'exécution des ordonnances de soutien

Le Bureau de l'exécution des ordonnances de soutien est chargé d'appliquer la *Loi sur l'exécution des ordonnances de soutien*. Il a la responsabilité d'exécuter les dispositions sur le soutien familial qui se trouvent dans les ordonnances des tribunaux et dans les ententes qui ont été déposées au Bureau. Le Bureau, qui est connu sous le nom de Service des ordonnances de soutien familial, perçoit les paiements de soutien des payeurs et de leurs sources de revenus et il prend des mesures d'exécution quand le soutien n'a pas été payé. Les services d'exécution sont principalement situés dans les bureaux régionaux de la Division des services aux tribunaux. Le bureau central du directeur est responsable de l'élaboration des politiques et des méthodes, de la formation, de la gestion des plaintes et de l'aide à la prestation régionale des services d'exécution ainsi que de la coordination avec les organismes d'exécution de l'extérieur de la province. L'unité centrale des paiements se trouve également au bureau du directeur.

Service de médiation en protection de l'enfance

Le Service de médiation en protection de l'enfance, qui a commencé ses activités le 1er décembre 2008, est un service gratuit et volontaire de médiation qui a pour but d'aider à régler les litiges entre les parents d'un enfant à risque et le ministre du Développement social, représenté par les travailleurs sociaux chargés de la protection de l'enfance. Les participants travaillent en collaboration avec un médiateur qualifié et impartial en protection de l'enfance afin

well being. Whether or not a child is in need of protection and the facts about the existence of abuse or neglect is not mediated. A provincial roster of professional mediators from the private sector is maintained and there is a single entry point for families and social workers wishing to access the services.

Sheriff Services

Sheriff Services is responsible for court-related transportation of persons in custody; jury management; provision of court security for the Court of Queen's Bench, the Court of Appeal and, in certain areas of the province, for the Provincial Court; service of documents; and execution of court orders in civil matters. There are eight regional Sheriff Offices located around the province, each managed by a Sheriff, who report to the Director of Sheriff Services.

Courts of New Brunswick

The province is responsible for the constitution, maintenance, and administration of all levels of courts in New Brunswick: the Court of Appeal, the Court of Queen's Bench (Trial Division and Family Division), the Probate Court, the Small Claims Court, the Provincial Court and the Youth Justice Court.

The Court of Appeal

The Court of Appeal of New Brunswick currently consists of the Chief Justice and 5 other judges, as well as 3 supernumerary judges. The *Judicature Act* provides that appeals must be heard by not less than 3 judges. This Court sits permanently in Fredericton, but may sit elsewhere at the discretion of the Chief Justice. The Court also hears some matters by way of videoconference.

The Court of Queen's Bench

The Court of Queen's Bench of New Brunswick consists of 2 divisions: the Trial Division and the Family Division.

The Chief Justice of the Court of Queen's Bench, 24 judges, and 8 supernumerary judges, constitute

de conclure une entente qui est acceptable pour toutes les parties et qui favorise le bien-être de l'enfant. La médiation ne porte pas sur la question de savoir si un enfant a ou n'a pas besoin de protection ni sur l'existence de mauvais traitements ou de négligence. Le Service tient un tableau provincial de médiateurs professionnels du secteur privé et il procure un point d'entrée unique aux familles et aux travailleurs sociaux qui désirent faire appel à la conciliation.

Services des shérifs

Les Services des shérifs sont chargés du transport des détenus, de l'administration des jurys, de la sécurité dans les salles d'audience de la Cour du Banc de la Reine, de la Cour d'appel et, dans certaines régions de la province, de la Cour provinciale, de la signification des documents et de l'exécution des ordonnances judiciaires dans les affaires civiles. La province compte huit bureaux régionaux de shérifs. Chacun de ceux-ci est géré par un shérif qui relève du directeur des Services des shérifs.

Tribunaux du Nouveau-Brunswick

La province est chargée de la constitution, du maintien et de l'administration des tribunaux judiciaires de toutes les instances au Nouveau-Brunswick : la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine (Division de première instance et Division de la famille), la Cour des successions, la Cour des petites créances, la Cour provinciale et le Tribunal pour adolescents.

Cour d'appel

La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick est composée du juge en chef et de cinq autres juges ainsi que de trois juges surnuméraires. La *Loi sur l'organisation judiciaire* prévoit que les appels doivent être entendus par au moins trois juges. La Cour a son siège permanent à Fredericton, mais elle peut siéger ailleurs, à la discrétion du juge en chef. La Cour instruit aussi certaines affaires par vidéoconférence.

Cour du Banc de la Reine

La Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick comprend deux divisions : la Division de première instance et la Division de la famille.

La Cour est composée du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, de 24 juges et de huit juges

this Court. Upon request of the Chief Justice of the Court of Queen's Bench, a judge appointed to one Division of the Court can act as a judge of the other Division. The Court of Queen's Bench has jurisdiction for both civil and criminal cases arising in the province, except for those matters that are expressly excluded by statute.

The Court of Queen's Bench, Trial Division exercises jurisdiction over indictable criminal offences tried by judge and jury or by judge alone, civil cases and certain appeals from the Provincial Court.

The Court of Queen's Bench, Family Division is a unified family court system responsible for child protection, adoption, divorce, and inter-spousal rights and obligations, as well as parent and child rights and obligations.

The Court of Queen's Bench is organized into 8 judicial districts - Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint John, Moncton, Miramichi, Bathurst and Campbellton. Each has a complement of judges assigned, and the Department provides facilities and staff to support the Court's functions at each site.

The Probate Court

Judges of the Court of Queen's Bench are *ex officio* judges of the Probate Court. The Trial Division judges hear probate matters. The Probate Court has jurisdiction and power to establish the legal validity of wills, to grant administration of the estates of deceased persons, to recall or revoke grants and to supervise the administration and distribution of estates. The Probate Court has offices in each of the 8 judicial districts, as well as in St. Stephen.

Provincial Court of New Brunswick

The Provincial Court is the criminal court of first instance. It is the Court before which a matter is first brought for all summary conviction (less serious) and indictable (more serious) offences in the province. For trial and disposition of cases, certain indictable offences may, or must, be heard by the Court of Queen's Bench, as required by the *Criminal Code*. However, all proceedings for offences, from municipal by-laws to murder,

surnuméraires. À la demande du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, un juge nommé à une division de la Cour peut agir en tant que juge de l'autre division. La Cour du Banc de la Reine a compétence pour instruire des causes civiles et criminelles dans la province, à l'exception des affaires qui sont expressément exclues par une loi.

La Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine a compétence pour juger les actes criminels entendus par un juge avec jury ou un juge seul, les affaires civiles et certains pourvois en appel de décisions de la Cour provinciale.

La Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine est un tribunal unifié de la famille qui est chargé des affaires concernant la protection de l'enfance, l'adoption, le divorce, les droits et les obligations des conjoints de même que les droits et les obligations des parents et des enfants.

La Cour du Banc de la Reine comprend huit circonscriptions judiciaires : Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint John, Moncton, Miramichi, Bathurst et Campbellton. Chacune d'entre elles compte sur un effectif de juges, et le ministère fournit les installations et le personnel pour soutenir les attributions de la Cour dans chaque centre.

Cour des successions

Les juges de la Cour du Banc de la Reine sont juges d'office de la Cour des successions. Les juges de la Division de première instance sont chargés d'entendre les questions successorales. La Cour des successions a la compétence et le pouvoir d'établir la validité juridique des testaments, d'octroyer l'administration des successions, d'en rappeler ou d'en révoquer l'octroi et d'exercer un contrôle sur l'administration et la distribution des biens de chaque succession. La Cour des successions a un greffe dans chacune des huit circonscriptions judiciaires ainsi qu'à St. Stephen.

Cour provinciale du Nouveau-Brunswick

La Cour provinciale est le tribunal de première instance en matière criminelle, c'est-à-dire celui devant lequel sont d'abord engagées toutes les poursuites pour les infractions punissables sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire (infractions moins graves) et pour les actes criminels (infractions plus graves) dans la province. Certains actes criminels peuvent ou doivent être jugés par la Cour du Banc de la Reine, comme

commence in the Provincial Court.

The Provincial Court has also been designated as the Youth Justice Court under the *Youth Criminal Justice Act* and deals with persons between the ages of 12 and 17 who have been charged with summary conviction and indictable offences. The Provincial Court is currently comprised of the Chief Judge, Associate Chief Judge, 24 judges and 9 supernumerary judges. There are 14 permanent locations, with judges and staff housed at each.

The Small Claims Court

Previous to July 2010, the Small Claims Court had jurisdiction in an action for debt and/or damages where the amount claimed did not exceed $6,000 and in an action for the recovery of possession of personal property where the value of the personal property did not exceed $6,000.

Senior lawyers from across the Province were appointed as adjudicators by the Lieutenant-Governor in Council. The Small Claims Court heard cases in each of the 8 judicial districts.

In March 2009, it was announced that the Small Claims Court would be dissolved and that small claims would be returned to the jurisdiction of the Court of Queen's Bench, Trial Division. On July 15, 2010, small claims matters were returned to the Court of Queen's Bench under a new rule of court, wherein judges preside over claims for debt, damages and/or the recovery of personal property where the total amount claimed does not exceed $30,000.

Highlights

Court Activity

- In 2010-2011, 60 civil matters were heard in the Court of Appeal, an increase from 57 in the previous year. During the same period, the number of criminal cases increased from 37 to

l'exige le *Code criminel* du Canada. Cependant, toutes les poursuites, allant des infractions aux arrêtés municipaux jusqu'aux meurtres, doivent être intentées devant la Cour provinciale.

La Cour provinciale a également été désignée comme tribunal pour adolescents pour l'application de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et elle entend les causes portant sur des infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité et sur des actes criminels dont sont accusés des adolescents âgés de 12 à 17 ans. La Cour provinciale est actuellement composée d'un juge en chef, d'un juge en chef associé, de 24 juges et de neuf juges surnuméraires. Elle compte 14 sièges permanents où travaillent des juges et du personnel.

Cour des petites créances

Avant juillet 2010, la Cour des petites créances avait compétence sur les actions en recouvrement d'une créance ou en dommages-intérêts lorsque le montant demandé ne dépassait pas 6 000 $ et sur toute action en recouvrement de la possession de biens personnels lorsque la valeur de ceux-ci ne dépassait pas 6 000 $.

Des avocats chevronnés de toute la province étaient nommés à titre d'adjudicateurs par le lieutenant-gouverneur en conseil. La Cour des petites créances instruisait des causes dans chacune des huit circonscriptions judiciaires.

En mars 2009, on a annoncé que la Cour des petites créances allait être dissoute et que la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine allait avoir compétence sur les petites créances. Le 15 juillet 2010, les petites créances ont été confiées à nouveau à la Cour du Banc de la Reine en vertu d'une nouvelle règle de procédure. Celle-ci prévoit que les juges président les instances en recouvrement de créances, en dommages-intérêts ou en recouvrement de biens personnels lorsque la valeur totale réclamée est d'au plus 30 000 $.

Fait saillants

Activités des tribunaux

- En 2010-2011, 60 appels en matière civile ont été instruits par la Cour d'appel, ce qui représente une augmentation par rapport aux 57 pourvois de l'année précédente. Au cours

41. There were no small claim appeals heard in 2010-2011.

- The Office of the Registrar processed 116 adoption files in 2010-2011, an 11 per cent decrease from the previous year. The number of bankruptcies filed also decreased by 11%, to 1,163. Other filing activity included the commencement of 1,602 divorce proceedings, an increase of 1%. The number of decrees absolute and divorce judgments decreased by 5 % from the previous year, to 1,427.

- In the Court of Queen's Bench, Trial Division, 2,706 causes were filed in 2010-2011, a decrease from 2,711 in the previous year. The number of matters filed was recorded at 764, an increase of 9 per cent over the previous year.

- Total filing activity in the Court of Queen's Bench, Family Division was 6,911 in 2010-2011, an increase of 9 per cent over the previous year.

- In 2010-2011, 2,425 small claims were filed, an increase of 19 per cent over the previous year. Of these, 1,041 were in the monetary range of up to and including $3,000, which represented a decrease of 16 per cent. Filings for small claims from $3,001 to $30,000 increased by 76 per cent over the previous year, from 787 to 1,384. This increase was due to the increase in the upper limit, from $6,000 to $30,000. The number of small claims hearings held in 2010-2011 was 350, a 52 per cent decrease from 2009-2010.

- The Provincial Court disposed of 40,476 charges (excluding municipal by-laws) in 2010-2011, a 5 per cent increase over the previous fiscal year. Approximately 29 per cent of all charges disposed were default convictions under the *Motor Vehicle Act*.

de la même période, le nombre d'appels en matière criminelle a augmenté, passant de 37 à 41. Aucun appel n'a été instruit en matière de petites créances en 2010-2011.

- Le Bureau du registraire a traité 116 dossiers d'adoption en 2010-2011, soit 11 % de moins que l'année précédente. Le nombre de faillites a également diminué de 11 % et s'est établi à 1 163. Les autres dépôts comprenaient notamment 1 602 requêtes en divorce, soit 1 % de plus que l'année précédente. Le nombre de jugements irrévocables et de jugements de divorce s'est chiffré à 1 427, ce qui représente une diminution de 5 % d'une année à l'autre.

- Un total de 2 706 actions ont été engagées à la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine en 2010-2011, soit une diminution par rapport aux 2 711 actions de l'année précédente. Le nombre de questions en litige s'est chiffré à 764, soit une augmentation de 9 % comparativement à l'année précédente.

- En tout, 6 911 demandes ont été déposées à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine en 2010-2011, soit une augmentation de 9 % comparativement au total de l'année précédente.

- En 2010-2011, 2 425 dossiers de petites créances ont été ouverts, soit une hausse de 19 % par rapport à l'année précédente. Parmi ceux-ci, 1 041 poursuites avaient une valeur monétaire d'au plus 3 000 $, ce qui représente une diminution de 16 %. Le nombre de petites créances dont la valeur se chiffrait entre 3 001 $ et 30 000 $ a augmenté de 76 % par rapport à l'année précédente et est passé de 787 à 1 384. Cette augmentation est attribuable à la hausse du plafond qui est passé de 6 000 $ à 30 000 $. Le nombre d'audiences de petites créances en 2010-2011 s'est élevé à 350, soit une diminution de 52 % comparativement à 2009-2010.

- La Cour provinciale a traité 40 476 accusations (à l'exclusion des accusations portées en vertu d'arrêtés municipaux) en 2010-2011, soit 5 % de plus que pendant l'année financière précédente. Environ 29 % de toutes les affaires ayant fait l'objet d'une décision étaient des condamnations par défaut en vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur*.

- In 2010-2011, the Youth Justice Court disposed of 4,320 charges, an increase of 7 per cent over the previous year.

Court Services and Programs

Family Support Orders Service

- In 2010-2011, FSOS continued to improve on their record for the enforcement of family support orders. Using the improved administrative enforcement actions made available in late 2008, and the case management system implemented at the same time, enforcement staff have collected record amounts of payments for New Brunswick families. The program continued to work with enforcement programs in other jurisdictions to ensure that even when families live in different provinces or countries, family support payments can continue to be collected as efficiently as possible.

- The total active FSOS caseload at year-end was about 13,800 cases, a marginal decrease compared to the previous year. Approximately 19 per cent of this total caseload was files where support recipients were receiving income assistance from the Minister of Social Development.

- Support payments due showed no change since the previous year, totaling $52.6 million, while payments paid to accounts amounted to $45.5 million. As a result, 86.5 per cent of the amount due was received.

- $4.5 million of the total dollars collected were paid to the Minister of Finance to offset part of the cost of the income assistance paid to families.

- The program processed over 161,000 payment transactions in 2010-2011.

- En 2010-2011, 4 320 accusations ont fait l'objet d'une décision du Tribunal pour adolescents, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente.

Services et Programmes des tribunaux

Service des ordonnances de soutien familial

- En 2010-2011, le SOSF a continué à améliorer sa feuille de route en matière d'exécution des ordonnances de soutien familial. Grâce à l'amélioration des mesures administratives d'exécution à la fin de 2008 et au système de gestion des dossiers qui a été mis en service au même moment, le personnel chargé de l'exécution a perçu des paiements d'un montant record pour les familles du Nouveau-Brunswick. Les responsables du programme ont continué de collaborer avec ceux des programmes d'exécution d'autres administrations pour faire en sorte que les paiements de soutien familial puissent toujours être perçus aussi efficacement que possible, même lorsque les familles vivent dans des provinces ou des pays différents.

- À la fin de l'année, un total de 13 800 dossiers étaient ouverts au SOSF, soit un peu moins que l'année précédente. Approximativement 19 % de cette charge de travail totale étaient constitués des dossiers de bénéficiaires de soutien qui recevaient de l'aide au revenu du ministre du Développement social.

- Les paiements de soutien exigibles n'ont pas changé depuis l'année dernière et se sont établis à 52,6 millions de dollars, tandis que les paiements versés aux comptes des bénéficiaires se sont chiffrés à 45,5 millions de dollars. Par conséquent, 86,5 % des montants exigibles ont été reçus.

- Sur les sommes totales perçues, 4,5 millions de dollars ont été versés au ministre des Finances pour compenser en partie le coût de l'aide au revenu versée aux familles.

- Le programme a traité plus de 161 000 opérations de paiement en 2010-2011.

Child Protection Mediation Service

- In 2010-2011, disputes referred to child protection mediation services were successfully resolved 80 per cent of the time, resulting in full or partial mediated agreements.

Service de médiation en protection de l'enfance

- En 2010-2011, les litiges renvoyés aux services de médiation en protection de l'enfance ont été réglés dans 80 % des cas et ont donné lieu à une entente totale ou partielle à l'issue de la médiation.

Supporting Families Initiative

- Court Services Division continued its participation in the federal Supporting Families Initiative. Under this program, Court Services Division coordinated a variety of family law projects through a cost-sharing agreement with Justice Canada, including:

Initiative Soutien aux familles

- La Division des services aux tribunaux a continué de participer à l'initiative fédérale Soutien aux familles. Dans le cadre de ce programme, la Division des services aux tribunaux a coordonné divers projets dans le domaine du droit de la famille grâce à une entente de partage des coûts avec Justice Canada, y compris :

- *For the Sake of the Children:* In 2010-2011, 1,242 people attended out of 2,424 registrants, a decrease of 43% per cent from the previous year. Of the 1,242 participants, 742 were women and 500 were men; 1,060 attended classes in English and 182 in French.

- *Pour l'amour des enfants :* En 2010-2011, 1 242 personnes ont assisté aux séances, sur un total de 2 424 personnes inscrites, soit une diminution de 43 % par rapport à l'année précédente. Parmi les 1 242 participants, 742 étaient des femmes et 500 étaient des hommes; 1 060 personnes ont assisté aux séances en anglais, et 182 à celles en français.

- *Child Support Variation Service/Child Support Conciliation Service*: The Child Support Variation Service (now known as the Child Support Conciliation Service), located in Saint John, recorded a total of 187 conciliation meetings in 2010-2011, comprising 162 individual cases. Of the 162 cases, 67 per cent (109) were diverted from the court process. A further 33 per cent (53) were forwarded to the court because an agreement could not be reached. The service is now part of the Saint John Family Law Pilot and is presided over by the Master, who meets with parties seeking a child support variation.

- *Service de modification des pensions alimentaires pour enfants /Service de conciliation sur les pensions alimentaires pour enfants :* En 2010-2011, le Service de modification des pensions alimentaires pour enfants (qui est maintenant appelé Service de conciliation sur les pensions alimentaires pour enfants), qui est situé à Saint John, a tenu en tout 187 rencontres de conciliation dans 162 cas. Sur ces 162 cas, 67 % (109) ont été déjudiciarisés et 33 % (53) ont été renvoyés au tribunal en raison du fait que les parties n'ont pas réussi à s'entendre. Ce service fait maintenant partie du Projet pilote en droit de la famille de Saint John. Il est présidé par la conseillère-maître qui rencontre les parties désireuses d'obtenir la modification d'une pension alimentaire pour enfant.

- *The Court-Ordered Evaluations Support Program*: This program received 54 applications in 2010-2011, a decrease of 43 per cent from the previous year.

- *Programme d'aide aux évaluations ordonnées par le tribunal :* Ce programme a reçu 54 demandes en 2010-2011, soit 43 % de moins que l'année précédente.

Family Justice Services

Saint John Family Law Pilot:

- The Saint John Family Law Pilot was established in 2010-2011 as a response to the recommendations of the Access to Family Justice Task Force Report.

- The Pilot was implemented in stages, beginning with the opening of the Family Law Information Centre in June, 2010. A Case Management Master was in place by August, and by early September, the Pilot's mediation services were in operation. On September 30, Rule 81, a new Rule of Court came into effect for the judicial district of Saint John only. In October, family advice lawyer services were added and offered through the Family Law Information Centre; this was the final component of the Family Law Pilot project.

Seven Judicial Districts

- To enhance access to family justice services in the judicial districts outside the Pilot area in Saint John, mediation and family advice lawyer services were implemented in the other 7 judicial districts. Unlike Saint John, these services are community-based, rather than located at the courthouse. Clients access mediators and family advice lawyers via toll-free telephone services. Appointments with mediators or family advice lawyer's are held at their places of business.

- The Family Mediators are trained private practitioners whose services are coordinated by a not-for-profit family services agency based in Moncton. The family advice lawyers are also private practitioners, and their services are coordinated with the help of the New Brunswick Legal Aid Services Commission.

Services de justice à la famille

Projet pilote en droit de la famille de Saint John

- Le Projet pilote en droit de la famille de Saint John a été mis sur pied en 2010-2011 pour donner suite aux recommandations du rapport du Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale.

- Le projet pilote a été mis en œuvre par étapes en commençant par l'ouverture du Centre d'information juridique sur le droit de la famille en juin 2010. Une conseillère-maître chargée de la gestion des causes a est entrée en fonction en août et, au début de septembre, les services de médiation du projet pilote ont commencé leurs activités. Le 30 septembre, une nouvelle règle de procédure, la règle 81, est entrée en vigueur seulement dans la circonscription judiciaire de Saint John. En octobre, les services d'avocats-conseils en droit de la famille qui se sont ajoutés au projet ont commencé à être offerts par l'entremise du Centre d'information juridique sur le droit de la famille. Il s'agissait du dernier élément du Projet pilote en droit de la famille.

Sept circonscriptions judiciaires

- Afin d'améliorer l'accès aux services de justice pour la famille dans les circonscriptions judiciaires qui ne faisaient pas partie du projet pilote de Saint John, les services de médiation et d'avocats-conseils en droit de la famille ont été mis en œuvre dans les sept autres circonscriptions judiciaires. Contrairement à Saint John, ces services sont offerts dans la collectivité, et non au palais de justice. Les clients prennent contact avec les médiateurs et les avocats-conseils en droit de la famille en appelant un numéro sans frais. Les rencontres avec les médiateurs ou les avocats-conseils en droit de la famille ont lieu dans les cabinets de ceux-ci.

- Les médiateurs familiaux sont des spécialistes qualifiés du secteur privé dont les services sont coordonnés par un organisme de services à la famille à but non lucratif qui est établi à Moncton. Les avocats-conseils en droit de la famille sont également des spécialistes du secteur privé dont les services sont coordonnés avec l'aide de la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick.

- The family advice lawyer service for the seven judicial districts and the Saint John Pilot aims to assist self-represented litigants in a family law matter with a free consultation of up to one hour with a lawyer to ask questions, learn about their rights and obligations and the Family Court process, as well as obtain assistance with forms. These lawyers do not accompany people to case conferences, settlement conferences or court hearings but provide preliminary legal information.

- Le service des avocats-conseils en droit de la famille dans les sept circonscriptions judiciaires et dans le cadre du projet pilote de Saint John a pour but d'aider les plaideurs sans avocat dans des instances en droit de la famille en leur offrant une consultation gratuite d'une durée d'au plus une heure au cours de laquelle ils peuvent poser des questions à un avocat, se renseigner sur leurs droits et leurs obligations ainsi que sur la procédure devant le tribunal de la famille et obtenir de l'aide pour remplir les formules. Ces avocats n'accompagnent pas les gens aux conférences de cas, aux conférences de règlement à l'amiable ni aux audiences, mais ils leur fournissent de l'information juridique préliminaire.

Sheriffs

- Sheriff Services is responsible for court-related transportation of persons in custody; jury management; provision of court security for the Court of Queen's Bench, the Court of Appeal and, in certain areas of the province, for the Provincial Court; service of documents; and execution of court orders in civil matters. There are eight regional Sheriff offices located around the province.

- As part of its court-related transportation responsibilities in 2010-2011, Sheriff Services transported 22,499 persons over a total of 2,260,864 kilometers. Among those transported were young offenders, federal inmates, adult offenders, parole violators, federal inmates, immigration detainees and psychiatric patients.

- With the opening of the Palais de Justice Moncton Law Courts, Sheriff Services took on the new responsibility of operating perimeter security, complete with an x-ray scanner, and are providing security for the entire Court Facility during operating hours.

- Sheriff Services also upgraded its standard restraints, to models that are more resistant to

Shérifs

- Les Services des shérifs sont chargés du transport des détenus, de l'administration des jurys, de la sécurité des tribunaux de la Cour du Banc de la Reine, de la Cour d'appel et, dans certaines régions de la province, de la Cour provinciale, de la signification des documents et de l'exécution des ordonnances judiciaires dans les affaires civiles. La province compte huit bureaux de shérif régionaux, chacun étant géré par un shérif qui relève du directeur des services des shérifs.

- En ce qui concerne leurs responsabilités relatives au transport des détenus devant comparaître en 2010-2011, les Services des shérifs ont assuré le transport de 22 499 personnes sur un total de 2 260 864 kilomètres. Parmi les personnes visées par ces services se trouvaient des jeunes contrevenants, des contrevenants adultes, des contrevenants aux conditions de la libération conditionnelle, des détenus sous responsabilité fédérale, des immigrants en détention préventive et des personnes devant être hospitalisées dans un établissement psychiatrique.

- Les Services des shérifs ont assumé la responsabilité du système de sécurité périphérique du nouveau Palais de justice de Moncton comprenant un appareil de radiographie, et assurent la sécurité de l'établissement pendant les heures d'ouverture.

- Les Services des shérifs se sont aussi dotés de

tampering.

Other

- Court Services Division worked on the development of a new rule for the processing of small claims in the Court of Queen's Bench, Trial Division. This new rule (Rule 80) came into effect on July 15, 2010, and applies to claims for money and/or personal property valued up to $30,000 (the previous limit in the Small Claims Court was $6,000).

- Together with other government departments, Court Services Division worked with Elsipogtog First Nation to develop a model for Healing to Wellness Court. The model seeks to address the underlying causes of criminal behaviours such as mental health and/or chemical dependency issues. Those who are to be admitted into the program must comply with the conditions of a treatment plan. The accused's progress will be monitored by the community and service providers, as well as the Healing to Wellness Court. The initiative is expected to launch in the fall of 2011.

- Court Services Division has now equipped the Court of Appeal, 19 Provincial Court courtrooms, and 3 Court of Queen's Bench courtrooms with video conferencing equipment. Four provincial correctional facilities have also been equipped. The technology permits proceedings to be held via video-conferencing with the four provincial correction facilities and the Renous Federal Penitentiary, as well as with locations elsewhere in Canada where witnesses may appear. The use of video conferencing equipment reduces security risks and travel costs associated with transporting prisoners for hearings. It also reduces travel costs for witnesses and court delays.

dispositifs de contention plus modernes qui sont plus résistants à l'altération.

Autres

- La Division des services aux tribunaux s'est penchée sur l'élaboration d'une nouvelle règle en vue de la prise en charge des petites créances par la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine. Cette nouvelle règle (la règle 80) est entrée en vigueur le 15 juillet 2010 et s'applique à toutes les réclamations d'argent ou de biens personnels dont la valeur est d'au plus 30 000 $ (l'ancien plafond à la Cour des petites créances était de 6 000 $).

- En collaboration avec d'autres ministères, la Division des services aux tribunaux a travaillé avec la Première nation d'Elsipogtog afin de concevoir un modèle de tribunal du mieux-être. Ce modèle a pour but de s'attaquer aux causes sous-jacentes des comportements criminels, comme les troubles de santé mentale ou les problèmes de pharmacodépendance. Ceux et celles qui seront admis au programme devront se conformer aux conditions d'un plan de traitement. L'évolution de l'accusé sera suivie par la collectivité et par les fournisseurs de services ainsi que par le tribunal du mieux-être. On prévoit que le projet sera lancé au cours de l'automne 2011.

- La Division des services aux tribunaux a équipé de matériel de vidéoconférence la Cour d'appel, 19 salles d'audience de la Cour provinciale et trois salles d'audience de la Cour du Banc de la Reine. Quatre établissements correctionnels provinciaux disposent aussi de ce matériel. La technologie permet de tenir des audiences par vidéoconférence avec les quatre établissements correctionnels provinciaux et le pénitencier fédéral de Renous ainsi qu'avec d'autres installations où des témoins peuvent comparaître ailleurs au Canada. Le matériel de vidéoconférence réduit les risques de sécurité et les frais de déplacement qu'occasionne le transport des prisonniers aux audiences. Elle réduit aussi les frais de déplacement des témoins et les délais judiciaires.

- Support was provided to the Criminal Code Review Board, a body established pursuant to subsection 672.38 (1) of the *Criminal Code*. The Board makes or reviews dispositions concerning any accused in respect of whom there is a verdict of not criminally responsible by reason of mental disorder or where it is found that the accused is unfit to stand trial.

- Court Services Division participated on a number of Federal/Provincial/Territorial and inter-governmental committees, including the Maintenance Enforcement Program Directors' Working Group, the Jury Management Team, the Coordinating Committee of Senior Officials – Family Justice, the Interjurisdictional Support Subcommittee, the Working Group on Data Needs Related to Youth Justice Renewal, the New Brunswick Aboriginal Justice Working Group, the Elsipogtog Healing to Wellness Court Implementation Committee, Standing Committee of Forensic Psychiatric Services, the Canadian Centre of Justice Statistics Liaison Officers Committee, the Domestic Violence Court Steering Committee, the Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues, the Canadian Court Securities Association, the Peace Officers Awards/Recognition Committee, the Justice Efficiencies Committee and the Implementation Committee for the Recommendations of the Task Force Report on Access to Family Justice.

- Un soutien a été fourni à la Commission d'examen des troubles mentaux, constituée en vertu du paragraphe 672.38(1) du *Code criminel*, un organisme qui prend ou examine des décisions au sujet de tout accusé qui a fait l'objet d'un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou qui a été jugé inapte à subir son procès.

- La Division des services aux tribunaux a participé aux travaux d'un certain nombre de comités fédéraux-provinciaux-territoriaux et intergouvernementaux, notamment le Groupe de travail des directeurs des programmes d'exécution des ordonnances de soutien, l'Équipe sur l'administration des jurys, le Comité de coordination des hauts fonctionnaires en matière de justice familiale, le Sous-comité sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien, le Groupe de travail sur les besoins en données relatives à l'Initiative de renouvellement du système de justice pour les jeunes, le Groupe de travail sur la justice autochtone au Nouveau-Brunswick, le Comité de mise en œuvre du tribunal du mieux-être d'Elsipogtog, le Comité permanent des services de psychiatrie légale, le Comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique, le Comité directeur du tribunal chargé des causes de violence conjugale, le Comité interministériel sur les questions autochtones, la Canadian Court Securities Association, le Comité des prix et des certificats de reconnaissance aux agents de la paix, le Comité directeur sur l'efficacité et l'accès en matière de justice et le Comité de mise en œuvre des recommandations du rapport du Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale.

Court Statistics / Statistiques relatives aux tribunaux

Table / Tableau 1
Court of Queen's Bench, Trial Division: Causes*
Cour du Banc de la Reine, Division de première instance : actions*

Judicial District / Circonscription judiciaire	District Total / Total pour la circonscription 2010-2011	District Total / Total pour la circonscription 2009-2010	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Saint John	677	744	-9%
Moncton	684	884	-23%
Fredericton	298	376	-21%
Bathurst	234	336	-30%
Miramichi	84	86	-2%
Campbellton	52	79	-34%
Edmundston	87	86	1%
Woodstock	92	115	-20%
TOTAL	**2,208**	**2,706**	**-18%**

** **Note:** A cause is defined as an action, suit or other originating process between a plaintiff and a defendant.*
** **Remarque:** Une action désigne une action, une poursuite ou toute autre procédure introductive d'instance entre un demandeur et un défendeur.*

Table / Tableau 2

Court of Queen's Bench, Trial Division: Matters* Filed
Cour du Banc de la Reine, Division de première instance : questions déposées*

Judicial District / Circonscription judiciaire	District Total / Total pour la circonscription 2010-2011	District Total / Total pour la circonscription 2010-2011	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Saint John	145	147	-1%
Moncton	241	199	21%
Fredericton	79	76	4%
Bathurst	65	52	25%
Miramichi	88	98	-10%
Campbellton	55	64	-14%
Edmundston	58	43	35%
Woodstock	33	24	38%
TOTAL	**764**	**703**	**9%**

* ***Note:*** *Matters generally include criminal matters, primarily indictable and summary conviction appeals, and Notices of Application in civil matters (trials or hearings and ex-parte applications).*

* ***Remarque:*** *Les questions comprennent généralement: les affaires criminelles (accusations et appels sommaires) et les avis de requête concernant les affaires civiles (procès ou audiences et requêtes ex parte).*

Table / Tableau 3

Court of Queen's Bench, Family Division: Total Filing Activity*
Cour du Banc de la Reine, Division de la famille: Activité déposées *

Judicial District / Circons-cription judiciaire	Trial records for petitions/ Dossiers d'instruc-tion relatifs aux requêtes déposées	Motions/ Motions déposées	Applica-tions/ Requêtes déposées	Separa-tion agree-ments/ Ententes de sépara-tion	Voluntary Agreemen t (SD Clients)* / Accords volontaire s (clients de MDS)**	Affidavits of Default/ Affidavits constatant le défaut***	*Total*
Saint John	469	527	690	23	87	13	**1,809**
Moncton	397	436	486	33	91	242	**1,685**
Fredericton	436	266	264	17	85	20	**1,088**
Bathurst	113	185	242	6	84	0	**630**
Miramichi	86	111	124	10	74	157	**562**
Campbellton	48	125	152	11	49	3	**388**
Edmundston	51	156	130	4	7	48	**396**
Woodstock	77	76	128	27	40	5	**353**
Total 2010-2011	**1,677**	**1,882**	**2,216**	**131**	**517**	**488**	**6,911**
Total 2009-2010	**1,675**	**1,718**	**2,028**	**164**	**372**	**405**	**6,362**
% change / Variation en pourcentage	**0%**	**10%**	**9%**	**-20%**	**39%**	**20%**	**9%**

**Based on the number of trial records for petitions, motions, applications, agreements, and affidavits of default filed in the regional locations of the Court of Queen's Bench, Family Division./ *Fondé sur le nombre de dossiers d'instruction relatifs aux pétitions, aux motions, aux requêtes, aux ententes, aux accords et aux affidavits constatant le défaut déposés dans les bureaux régionaux de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine.*

***SD = Department of Social Development.*
MDS = Ministère du Développement social

****The number of affidavits of default filed continued to decrease. As in the previous year, this is attributable to the larger number of legal remedies such as drivers license suspension and credit agency reporting that were made available with the February 2008 proclamation of the Support Enforcement Act.*
****Le nombre d'affidavits de défaut déposés a continué de diminuer. Comme l'année passée, cette diminution est attribuable au plus nombre de recours juridiques, comme la suspension du permis de conduire et la dénonciation à une agence d'évaluation du crédit, mis à la disposition des agents d'exécution à la suite de la promulgation de la Loi sur l'exécution des ordonnances de soutien on février 2008.*

Table / Tableau 4
Small Claims – Number of Claims Filed*
Petites créances – Nombre de demandes déposées*

Judicial District / Circonscription judiciaire	Up to $3,000 / Jusqu'à concurrence de 3 000 $	$3,001 to $30,000 / De 3 001 $ à 30 000 $	Total
Saint John	227	360	**587**
Moncton	350	349	**699**
Fredericton	125	218	**343**
Bathurst	91	126	**217**
Miramichi	71	69	**140**
Campbellton	23	48	**71**
Edmundston	78	113	**191**
Woodstock	76	101	**177**
Total 2010-2011	**1,041**	**1,384**	**2,425**
Total 2009-2010	**1,245**	**787**	**2,032**
Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente	**-16%**	**76%**	**19%**

**The 2010-2011 figures reported in this table include both the claims filed in the Small Claims Court from April 1st, 2010 to July 14th, 2010, as well as those claims filed under Rule 80 in the Court of Queen's Bench, Trial Division, from July 15th, 2010 to March 31st, 2011. The increase in small claims filings for claims valued from $3,001 to $30,000 is due to the increase in the upper limit under Rule 80 (from $6,000 to $30,000).*

**Les données de l'exercice financier 2010-2011 qui figurent dans ce tableau comprennent les demandes déposées devant la Cour des petites créances entre le 1er avril 2010 et le 14 juillet 2010, ainsi que les demandes déposées devant la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine sous le régime de la Règle 80 entre le 15 juillet 2010 et le 31 mars 2011. L'augmentation du nombre de demandes déposées en matière de petites créances se chiffrant entre 3 001 $ et 30 000 $ est attribuable à la hausse du plafond du montant pouvant être exigé, qui est passé de 6 000 $ à 30 000 $ sous le régime de la Règle 80.*

Table / Tableau 5
Provincial Court Charges Disposed –Adults Only*
Cour provinciale : Données relatives aux inculpations (adultes seulement)*

Region / Région	Number of charges disposed of 2010-2011 / Nombre d'inculpations jugées 2010-2011	Number of charges disposed of 2009-2010 / Nombre d'inculpations jugées 2009-2010	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Moncton	7,703	7,947	-3%
Saint John	4,565	4,723	-3%
Hampton	2,623	2,644	-1%
St. Stephen	1,310	1,640	-20%
Fredericton	3,929	3,927	0%
Burton	1,758	1,621	8.5%
Woodstock	1,805	1,893	-5%
Grand Falls	1,256	1,655	-24%
Edmundston	1,692	1,878	-10%
Campbellton	2,337	2,890	-19%
Bathurst	1,950	1,747	11%
Tracadie	3,713	3,309	12%
Miramichi	3,236	3,550	-8%
Richibucto	2,599	3,093	-16%
Total	**40,476**	**42,517**	**-4.8%**

**Excluding Municipal by-laws / *À l'exception des arrêtés municipaux*

Table / Tableau 6

Youth Justice Court of New Brunswick: Charges Disposed *
Tribunal pour adolescents du Nouveau-Brunswick : Nombre d'inculpations*

Region / Région	Number of charges disposed of 2010-2011 / Nombre d'inculpations jugées 2010-2011	Number of charges disposed of 2009-2010 / Nombre d'inculpations jugées 2009-2010	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Moncton	755	961	-21%
Saint John	487	583	-16%
Hampton	356	392	-9%
St. Stephen	124	129	-4%
Fredericton	546	468	17%
Burton	147	187	-21%
Woodstock	257	323	-20%
Grand Falls	218	193	12%
Edmundston	89	99	-10%
Campbellton	105	136	-23%
Bathurst	142	160	-11%
Tracadie	200	255	-22%
Miramichi	274	295	-7%
Richibucto	117	139	-16%
Total	**3,817**	**4,320**	**-12%**

**Excluding Municipal by-laws / *À l'exception des arrêtés municipaux*

Table / Tableau 7

Collection Rate for Fines, Surcharges and Fees Imposed in Fiscal Year
Provincial Court and Youth Justice Court
Taux de recouvrement des amendes, des suramendes et des droits Compensatoires imposées au cours de l'exercice
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents

	2010-2011 $ (000)	2010-2011 %	2009-2010* $ (000)	2009-2010* %
Fines Imposed / Amendes imposées	$8,125,140	100%	$7,706,581	100.0%
Fines Satisfied / Amendes satisfaits	$2,524,195	31%	$2,789,026	36%
Fines Outstanding / Amendes en souffrance	$5,608,726	69%	$4,917,555	64%

(Source: Justice Information System)
Tables include fines, surcharges and fees collected by Justice and Consumer Affairs on behalf of the Federal Receiver General and the Province of New Brunswick's Consolidated Revenue Fund. Tables 7 to 11 reflect only the collection status of fines and surcharges imposed during the stated fiscal year. Not all fines, surcharges and fees imposed in 2010-2011 were due in that fiscal year.

(Source: Système d'information sur la justice)
Tous les tableaux comprennent les amendes, les suramendes et les droits compensatoires imposées au cours de l'exercice indiqué qui ont été recouvrées par le ministère de la Justice et Consommation pour le compte du receveur général du Canada et du Trésor du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Tables 7 to 11 reflect only the collection status of fines and surcharges imposed during the stated fiscal year. Not all fines, surcharges and fees imposed in 2010-2011 were due in that fiscal year.

Table / Tableau 8

Provincial Court and Youth Justice Court
Number and Value of Fines, Surcharges and Fees Imposed
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents
Nombre total et valeur des amendes, des suramendes et des droits imposés

	Number of Fines / Nombre d'amendes	Value (including surcharges & fees) ($) / Valeur (incluant les suramendes et les droits) ($)
Provincial Court / Cour provinciale	9,630	$8,061,710
Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents	243	$63,430
Total 2010-2011	**9,873**	**$8,125,140**
Total 2009-2010	**10,073**	**$7,706,581**
% change / Variation en pourcentage	**-2%**	**5%**

This table shows the dollar value of fines, surcharges and fees imposed. The number count, however, reflects only fines imposed, as surcharges and fees are usually imposed with fines.

Le présent tableau contient la valeur monétaire des amendes, des suramendes et des droits imposés. Cependant, le nombre représente uniquement les amendes imposées, puisque les suramendes et les droits sont généralement imposées conjointement avec les amendes.

Table / Tableau 9

Provincial Court and Youth Justice Court
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents

Fines, Surcharges and Fees Satisfied by Cash Payment, Fine Option and Time Served (Dollar Value)
Amendes, suramendes et droits acquittées en espèces, dans le cadre du Programme d'option-amende ou au moyen d'une période de détention (valeur monétaire)

	Value of Fines, Surcharges and Fees Satisfied / Valeur des amendes, suramendes et droits ($)	Cash Payment / En espèces ($)	Fine Option / Programme option-amende ($)	Time Served / Détention ($)
2010-2011	$ 2,482,991 (100%)	$2,307,892 (92.5%)	$137,965 (5.5%)	$49,134 (2%)
2009-2010	$2,752,350 (100%)	$2,617,724 (95%)	$116,848 (4%)	$17,779 (1%)
% change / Variation en pourcentage	-9%	-12%	18%	176%

This table shows the value of amounts satisfied, by means of satisfaction, of fines, surcharges and fees imposed in the stated fiscal year.

Le présent tableau montre les montants acquittés, selon le mode d'acquittement, pour les amendes, les suramendes et les droits imposés pendant l'exercice désigné.

The increase in Time Served is attributable to large fines imposed under the Excise Act *and* Tobacco Tax Act. *The Time Served amount for 2010-2011 represents a similar amount to the one reported in 2008-2009 ($58,888).*

L'augmentation du nombre d'amendes réglées par voie de période de détention est attribuable aux amendes importantes imposées sous le régime de la Loi sur l'accise et de la Loi de la taxe sur le tabac. Le montant relatif aux périodes de détention pour l'exercice financier 2010-2011 est semblable à celui de 2008-2009 (58 888 $).

Table / Tableau 10

Provincial Court and Youth Justice Court / Cour provinciale et Tribunal pour adolescents
Detail by Court – Cumulative Value of Outstanding Fines, Surcharges and Fees
Données par tribunal – Valeur des amendes, des suramendes et des droits non payés

	Provincial Court / Cour provinciale ($)	Youth Justice Court/ Tribunal pour adolescents ($)	Total ($)
2010-2011	$5,566,719 (99%)	$34,225 (1%)	$5,600,944 (100%)
2009-2010	$4,886,751 (99%)	$30,802 (1%)	$4,917,554 (100%)

This table shows the value of amounts outstanding from fines, surcharges and fees imposed in this fiscal year and in previous fiscal years dating back to October 1999. Not all outstanding fines, surcharges and fees were due on or before the fiscal year-end.

Le présent tableau montre la valeur des montants non acquittés pour le paiement d'amendes, de suramendes et de droits imposées pendant l'exercice désigné. Les amendes, les suramendes et les droits imposées n'étaient pas toutes exigibles avant ou à la clôture de l'exercice.

Table / Tableau 11

Provincial Court and Youth Justice Court
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents
Detail by Court - Value of Overdue Fines, Surcharges and Fees Imposed Between October 1999 and March 31, 2011
Données par tribunal – Valeur des amendes, des suramendes et des droits en souffrance

	Provincial Court / Cour provinciale ($)	Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents ($)	Total ($)
2010-2010	$16,603,010	$184,325	$16,787,335
2009-2010	$13,459,773	$163,255	$13,623,028
% change	23%	13%	23%

This table shows the value of overdue fines, surcharges and fees imposed between the October 1999 implementation of the new Justice Information System and the stated fiscal year.

Le présent tableau indique la valeur des amendes, des suramendes et des droits en retard imposées à partir de la mise en œuvre du nouveau Système d'information sur la justice en octobre 1999 jusqu'au l'exercice financier indiqué.

Note: The large increase in the value of overdue fines, surcharges and fees imposed is due to significant fines imposed under the Tobacco Tax Act and the Excise Tax Act.

Remarque : L'importante augmentation dans la valeur des amendes, des suramendes et des droits en retard est attribuable aux lourdes amendes imposées sous le régime de la Loi de la taxe sur le tabac et de la Loi sur la taxe d'accise.

Table / Tableau 12

Provincial Court and Youth Justice Court
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents
Detail by Court - Value of Overdue Fines, Surcharges and Fees Imposed
Between October 1999 and March 31, 2011
Données par tribunal – Valeur des amendes, des suramendes et des droits en souffrance

	Provincial Court / Cour provinciale ($)	Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents ($)	Total ($)
2010-2011	$16,603,010	$184,325	$16,787,335
2009-2010	$13,459,773	$163,255	$13,623,028
% change	23%	13%	23%

This table shows the value of overdue fines, surcharges and fees imposed between the October 1999 implementation of the new Justice Information System and the stated fiscal year.

Le présent tableau indique la valeur des amendes, des suramendes et des droits en retard imposées à partir de la mise en œuvre du nouveau Système d'information sur la justice en octobre 1999 jusqu'au l'exercice financier indiqué.

Note: The large increase in the value of overdue fines, surcharges and fees imposed is due to significant fines imposed under the Tobacco Tax Act and the Excise Tax Act.

Remarque : L'importante augmentation dans la valeur des amendes, des suramendes et des droits en retard est attribuable aux lourdes amendes imposées sous le régime de la Loi de la taxe sur le tabac et de la Loi sur la taxe d'accise.

Sheriff Services Statistics
Statistiques relatives aux Services des sheriffs

Table 13 / Tableau 13
Sheriff Services Transportation of Persons in Custody - Kilometers Traveled*
Transport des détenus – kilométrage*

Region / Région	2010-2011	2009-2010	% of Change / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Bathurst	152343	175260	-13%
Campbellton	211940	128870	64%
Edmundston	215249	200400	7%
Fredericton	236461	229884	3%
Miramichi	213082	226139	-6%
Moncton	351401	343539	2%
Saint John	259193	301559	-14%
Woodstock	621195	567000	10%

**Figures are based on the number of kilometers traveled per person in custody rather than the total number of kilometers travelled by staff.*

**Les chiffres sont fondés sur le nombre de kilomètres parcourus par détenu, plutôt que sur le nombre total de kilomètres parcourus par le personnel*

Table / Tableau 14
Transportation of Persons in Custody - Number of Persons Transported*
Transport des détenus – Nombre de Personnes Transportées*

Region / Région	2010-2011	2009-2010	% of Change / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Bathurst	1125	1449	-2%
Campbellton	1780	1115	60%
Edmundston	1800	1606	12%
Fredericton	2928	2834	3%
Miramichi	3128	3544	-12%
Moncton	6115	6553	-7%
Saint John	5002	5475	-9%
Woodstock	621	484	28%

**Figures represent all persons transported by each region, rather than all persons transported by Sheriff Services as a whole. People were counted more than once if they were transported by more than one region.*

**Les chiffres représentent toutes les personnes transportées par chaque région, plutôt que l'ensemble des personnes transportées par les Services des shérifs. Les personnes qui ont été transportées par plus d'une région sont comptées plus d'une fois.*

Justice Services Division

Office of the Superintendent of Pensions

Mandate

The Office of the Superintendent of Pensions (OSP) is responsible for the administration of the *Pension Benefits Act*, the *Nursing Homes Pension Plans Act*, and their Regulations. This legislation provides pension plan members with safeguards concerning their entitlement to pension benefits and reduces the risk of plans being under-funded and unable to pay the pensions intended for plan members. The OSP also enforces pension legislation of other provincial governments and the federal government when a pension plan is registered in New Brunswick but has members who work in other jurisdictions.

Highlights

- The New Brunswick Superintendent of Pensions continued to be an active member of the Canadian Association of Pension Supervisory Authorities (CAPSA). CAPSA continued to focus this year on finalizing the Agreement Respecting Multi-Jurisdictional Pension Plans that establishes clear rules for the regulation of pension plans with members in more than one jurisdiction. New Brunswick will be in a position to sign this agreement in 2011.

- The *Nursing Homes Pension Plans Act* was proclaimed, and the *General Regulation – Nursing Homes Pension Plans Act* came into force on July 15, 2010. The Act and Regulations provide both a governance structure and a mandated funding policy for the Nursing Homes Pension Plans.

- As at March 31, 2011, New Brunswick reported the following:

Division des services à la justice

Bureau du surintendant des pensions

Mandat

Le Bureau du surintendant des pensions est responsable de l'application de la *Loi sur les prestations de pension* et de la *Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins*, ainsi que de leurs règlements. Ces mesures législatives protègent les droits à des prestations de pension des cotisants aux régimes de pension et visent à réduire le risque que ces régimes soit sous-capitalisés et que leurs administrateurs ne soient pas en mesure de verser les prestations promises aux personnes qui y ont cotisé. Le Bureau voit également à l'application des lois en matière de pensions des autres gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral lorsqu'un régime de pension est enregistré au Nouveau-Brunswick, mais que ses membres travaillent ailleurs.

Faits saillants

- La surintendante des pensions du Nouveau-Brunswick a continué d'être membre actif de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR). Cette année, l'ACOR a poursuivi ses efforts en vue de terminer l'élaboration d'un projet d'entente sur le respect des régimes de retraite relevant de plus d'une autorité gouvernementale. Ce projet vise à adopter des règles précises sur l'administration des régimes de retraite qui ont des cotisants dans différentes administrations. Le Nouveau-Brunswick sera prêt à signer cette entente en 2011.

- La *Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins* et le *Règlement général – Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins* ont été promulgués le 15 juillet 2010. La *Loi* et le *Règlement* fournissent une structure de gouvernance, ainsi qu'une politique de capitalisation obligatoire pour les régimes de pension du personnel des foyers de soins.

- Au 31 mars 2011, les données à cet égard pour le Nouveau-Brunswick étaient les suivantes :

Table 1 / Tableau 1
Statistical Summary of Pensions Operations
Tableau sommaire des statistiques – Pensions

Benefit Type / Type de bénéfice	# of Plans / Nombre de régimes	% of Plans / % de régimes	# of Members / Nombre de participants	% of Members / % de participants
Defined Benefit / Prestation déterminée	108	36%	25,599	57.3%
Defined Contribution / Cotisation déterminée	182	60.7%	15,788	35.4%
Combo DB/DC / Combinaison PD/CD	10	3.3%	3,256	7.3%
TOTAL	**300**	**100%**	**44,643**	**100%**

Description of programs and services

The Office of the Superintendent of Pensions (OSP) is responsible for the administration of the *Pension Benefits Act*, the *Nursing Homes Pension Plans Act* and their Regulations. The *Pension Benefits Act* and *Nursing Homes Pension Plans Act* provide minimum standards that must be met regarding areas such as pension plan contributions, vesting, death benefits, information disclosure, locking-in, plan wind-up and sales of business.

OSP branch monitors approximately 320 private sector pension plans to ensure compliance with the Act and the Regulations, reviews and registers pension plans and amendments to pension plans, responds to complaints, and provides information and support to plan administrators, their agents and to pension plan members.

The OSP branch is also available to educate pension plan sponsors and administrators on the merits of maintaining pension plans as a means of providing a source of retirement income for their employees.

The Office of the Superintendent of Pensions is located in Fredericton and is staffed by a Superintendent, an Assistant Superintendent (currently vacant), five pension analysts and one support person.

Description des programmes et services

Le Bureau du surintendant des pensions est responsable de l'application de la *Loi sur les prestations de pension* et la *Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins* et leurs règlements. La *Loi sur les prestations de pension* et la *Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins* prescrivent des exigences minimales devant être respectées, notamment en ce qui concerne les cotisations au régime de pension, à l'acquisition des prestations, aux prestations de décès, à la communication de renseignements, à l'immobilisation, à la liquidation de régimes et à la vente des affaires.

Le Bureau assure la surveillance d'environ 320 régimes de retraite du secteur privé afin d'assurer leur conformité à la *Loi* et à ses règlements. Elle examine et inscrit les régimes de retraite et les modifications qui y sont apportées, répond aux plaintes déposées et fournit des renseignements et des services de soutien aux administrateurs des plans, à leurs agents et aux membres des régimes de retraite.

Le Bureau du surintendant des pensions peut également sensibiliser les promoteurs et les administrateurs des régimes de retraite sur les avantages de conserver les régimes de retraite en vue de fournir une source de revenu de retraite à leurs employés.

Le Bureau du surintendant des pensions est situé à Fredericton et son personnel se compose de la surintendante, d'un surintendant adjoint (poste actuellement vacant), de cinq analystes des régimes et d'une employée de soutien administratif.

Credit Unions

The Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch is responsible for the supervision of credit unions and caisses populaires in New Brunswick. It administers the *Credit Unions Act* and Regulations, and carries out the duties and responsibilities of the Superintendent of Credit Unions. Along with providing incorporation services for credit unions and caisses populaires, the Branch oversees the financial stability and solvency of credit unions for the protection of depositors, as well as recommending policy and legislative changes concerning credit unions.

The Branch also administers the *Co-operative Associations Act* and the *Loan and Trust Companies Act* and their Regulations. The Branch provides incorporation and related services, and recommends policy and legislative changes concerning co-operatives. The Branch activities also involve incorporation and licensing of provincial loan and trust companies, as well as licensing of extra-provincial loan and trust companies.

Highlights

- The Branch continued to assist the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation. The assets of the Corporation, as of December 31, 2010 amounted to $20 million.

- Legislative amendments were assented to in December 2010 to allow for the Brunswick Credit Union Federation Limited combining with the Credit Union Central of Nova Scotia and the Credit Union Central of Prince Edward Island to create Atlantic Central. Other amendments included provisions for a December 31st year end for all credit unions and caisses populaires, permitting electronic meetings, and limiting a director's term in an amalgamated institution to nine years.

Caisses populaires

La Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie assure la surveillance des caisses populaires et des *credit unions* au Nouveau-Brunswick. Elle s'occupe de l'application de la *Loi sur les caisses populaires* et de ses règlements et exerce les attributions du surintendant des caisses populaires. En plus d'assurer les services de constitution en corporation des caisses populaires, la Direction surveille la stabilité financière et la solvabilité des caisses afin de protéger les déposants et elle recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les caisses populaires.

La Direction se charge également de l'application de la *Loi sur les associations coopératives*, de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et de leurs règlements. Elle s'occupe notamment des services de constitution en corporation des coopératives et d'autres services connexes, et recommande des modifications aux directives et aux mesures législatives qui concernent les coopératives. Elle s'occupe aussi de la constitution en corporation et de la délivrance de permis pour les sociétés provinciales et les sociétés extraprovinciales de prêt et de fiducie.

Faits saillants

- La Direction a continué de fournir des services de soutien à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick. Au 31 décembre 2010, l'actif de la Société se chiffrait à 20 millions de dollars.

- Des modifications législatives ont été promulguées en décembre 2010 afin de permettre la fusion de la Brunswick Credit Union Federation Limited avec la Credit Union Central of Nova Scotia et la Credit Union Central of Prince Edward Island pour former une nouvelle entité, Atlantic Central. D'autres modifications on été apportées, dont l'ajout de dispositions selon lesquelles l'exercice financier de toutes les caisses populaires et *credit unions* prend fin le 31 décembre de chaque année, l'autorisation de tenir des réunions par voie électronique et la limitation de la durée du mandat du directeur d'un établissement fusionnant à neuf ans.

- On December 31, 2010, there were 37 caisses populaires and credit unions, down from 41 the year before, despite the fact that deposits and total assets under management had both increased by 3 percent.

- Au 31 décembre 2010, on comptait 37 caisses populaires et *credit unions*, comparativement à 41 l'année précédente. Il n'en demeure pas moins que les dépôts et l'actif dont elles sont responsables ont tous les deux augmenté de 3 %.

Table / Tableau 2

Comparative Statistical Summary - Credit Unions and Caisses Populaires
Tableau statistique comparatif – Caisses populaires et *credit unions*

	2010	2009
Number of Credit Unions /Nombre de caisses populaires	37	41
Employees / Employés	1,289	1,293
Membership / Membres	274,915	277,280
Assets / Actif	$ 3,628,286,449	$3,525,072,584
Deposits / Dépôts	$ 3,242,313,976	$3,157,792,299

Table / Tableau 3

Credit Unions and *Caisses Populaires* Combined Balance Sheet
Bilan cumulé des caisses populaires et c*redit unions*
Audited Balance Sheets for all Affiliated Members
Bilans vérifiés pour tous les membres affiliés

Fiscal Year 2010/
Exercice fiscal 2010

Assets / Actif	
Cash & Investments / Encaisse et placements	$ 689,765,875
Loans Outstanding / Prêts non-remboursés	2,732,697,490
Fixed Assets / Immobilisations	49,194,099
Other Assets / Autres	156,628,985
Total Assets / Actif total	$ 3,628,286,449
Liabilities / Passif	
Deposits / Dépôts	$ 3,242,313,976
Borrowings / Emprunts	57,448,113
Other / Autres	67,205,734
Subtotal / Total partiel	$ 3,366,967,823
Members' Equity / Avoir des membres	
Membership Shares / Parts sociales d'adhésion	$ 32,824,700
Other Shares / Autres parts	13,052,254
Undivided Surplus / Surplus non-divisés	215,441,672
Subtotal / Total partiel	$ 261,318,626
Total Liabilities & Members' Equity / Passif total et avoir des membres	$ 3,628,286,449

For further information on co-operatives, see Appendix V
Pour de plus amples informations sur les coopératives, voir l'Annexe V

Examinations Branch

The Examinations Branch is responsible for examining financial institutions, corporations and individuals licensed by other Branches in the Department of Justice and Consumer Affairs. The Branch operates a comprehensive examination framework in order to provide regulators of financial institutions and licensees with assessments of whether those being regulated are financially viable, observing sound business practices, and meeting compliance requirements under the following statutes: *Insurance Act*, *Credit Unions Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, *Loan and Trust Companies Act*, and the *Collection Agencies Act*.

The Branch is also responsible for providing advisory services, and recommending policy changes affecting the regulation of financial institutions and licensees.

Highlights

- The Branch completed desk examinations of 2 extra-provincial insurance companies seeking a license to operate in New Brunswick, and the resulting assessments were reported to the Superintendent of Insurance.

- The Branch completed on-site examinations of insurance broker trust funds in 2 brokerages. Reports and recommendations were forwarded to the Superintendent of Insurance after each examination for follow-up as required.

- The Branch completed desk examinations of 5 New Brunswick Property and Casualty Insurance Companies licensed under the *Insurance Act*. Reports and recommendations were forwarded to the Superintendent of Insurance subsequent to each examination.

- The Branch completed an investigation of an unlicensed individual at a New Brunswick Property and Casualty Insurance Company under the *Insurance Act*. Observations and

Direction des examens

La Direction des examens est chargée de l'examen des institutions financières, des corporations et des particuliers qui obtiennent leur licence ou leur permis auprès d'autres directions du ministère de la Justice et de la Consommation. Elle administre un système d'examen général de façon à fournir aux responsables de la réglementation des institutions financières et des titulaires de licence et de permis des évaluations pour déterminer si les parties assujetties à la réglementation sont dans une bonne situation financière, ont de saines pratiques commerciales et se conforment aux exigences prévues par la *Loi sur les assurances*, la *Loi sur les caisses populaires*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et la *Loi sur les agences de recouvrement*.

La Direction fournit également des services de consultation et recommande des changements aux politiques qui touchent la réglementation des institutions financières et des titulaires de licence et de permis.

Faits saillants

- La Direction a effectué des examens manuels de deux sociétés d'assurance extraprovinciales qui souhaitaient obtenir une licence pour faire le commerce des assurances au Nouveau-Brunswick et a transmis les évaluations qui en ont découlé au surintendant des assurances.

- La Direction a effectué des examens sur place des fonds en fiducie de deux maisons de courtage en assurances. Les rapports et les recommandations ont été transmis au surintendant des assurances après chaque examen en vue d'assurer le suivi nécessaire.

- La Direction a effectué des examens manuels de cinq compagnies d'assurances IARD du Nouveau-Brunswick qui sont titulaires d'une licence en vertu de la *Loi sur les assurances*. Les rapports et les recommandations ont été transmis au surintendant des assurances après chaque examen.

- La Direction a réalisé une enquête au sujet d'un particulier qui n'était pas titulaire d'une licence au sein d'une compagnie d'assurances IARD du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur les assurances*. Les observations et les

recommendations were forwarded to the Superintendent of Insurance subsequent to the examination.

- The Branch completed desk examinations of 2 New Brunswick Life Insurance Companies licensed under the *Insurance Act*. Reports and recommendations were forwarded to the Superintendent of Insurance subsequent to each examination.

- The Branch continued its ongoing activities to monitor the financial results and business practices of New Brunswick credit unions, stabilization boards, and federations. Observations were reported to the Superintendent of Credit Unions on financial results and other compliance issues.

- The Branch delivered its final report on the inspection of one of the stabilization boards conducted in 2009-2010.

- A review of financial statements of licensed collection agencies was done, and an assessment was provided to the Consumer Affairs Branch.

- The Branch completed on-site examinations of pre-arranged funeral trust funds in 33 funeral homes. Assessments and recommendations were forwarded to the Consumer Affairs Branch after each examination for follow-up as required.

- Financial, advisory, and other assistance was provided to the other Branches of Justice Services when requested. These services usually related to questions of business practices and compliance with applicable statute.

- Staff provided administrative services and advice, and also assisted with research and policy development for the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation.

recommandations ont été transmises au surintendant des assurances après l'enquête.

- La Direction a effectué des examens manuels de deux compagnies d'assurance-vie du Nouveau-Brunswick qui sont titulaires d'une licence en vertu de la *Loi sur les assurances*. Les rapports et les recommandations ont été transmis au surintendant des assurances après chaque examen.

- La Direction a poursuivi ses activités courantes de surveillance des résultats financiers et des pratiques commerciales des caisses populaires, des offices de stabilisation et des fédérations de la province. Elle a fait part au surintendant des caisses populaires de ses observations sur les résultats financiers et sur d'autres questions de conformité.

- La Direction a remis son rapport final à la suite de l'inspection de l'un des offices de stabilisation qu'elle avait réalisée en 2009-2010.

- Les états financiers annuels des agences de recouvrement titulaires d'un permis ont été passés en revue. Une évaluation a ensuite été remise à la Direction des services à la consommation.

- La Direction a effectué des vérifications sur place des fonds en fiducie relatifs aux arrangements préalables de services de pompes funèbres auprès de 33 salons funéraires. Les évaluations et les recommandations sont transmises à la Direction des services à la consommation après chaque examen en vue d'assurer le suivi nécessaire.

- Sur demande, la Direction a fourni des conseils et de l'aide financière et autre aux directions de la Division des services à la justice. Ces services portaient généralement sur des questions en matière de pratiques commerciales ou de conformité aux lois.

- Le personnel de la Direction a fourni des conseils et des services administratifs à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick et a aidé la Société dans le domaine de la recherche et de l'élaboration de politiques.

- The Branch completed desk examinations of 2 extra-provincial trust companies and 1 extra-provincial loan company seeking a license to operate in New Brunswick. Observations and recommendation for licensing were forwarded to the Superintendent of Trust Companies.

- The Branch reviewed financial statements of licensed loan and trust companies, and provided miscellaneous administrative assistance to the companies as needed.

- Branch staff continued to assist the Superintendent of Loan and Trust Companies with a complaint regarding a non-licensed company.

- The Branch reviewed all New Brunswick Securities Commission rules and instruments on behalf of the Minister and attended quarterly meetings.

- The Branch had 46 licensed loan and trust companies on December 31, 2010. The number of trust companies who were authorized to execute the office of executor, administrator, trustee, receiver, liquidator, assignee, guardian, or committee, was 19.

- La Direction a effectué des examens manuels de deux compagnies de fiducie extraprovinciales et d'une compagnie de prêt extraprovinciale qui demandaient une licence en vue d'exercer des activités au Nouveau-Brunswick. Les observations et les recommandations sur l'octroi de permis ont été transmises au surintendant des compagnies de fiducie.

- La Direction des examens a passé en revue les états financiers des compagnies de prêt et de fiducie titulaires d'un permis et leur a fourni, au besoin, divers services de soutien administratif.

- Le personnel de la Direction a continué à aider le surintendant des compagnies de prêt et de fiducie relativement à une plainte déposée à l'égard d'une compagnie qui n'était pas titulaire d'un permis.

- La Direction a passé en revue la totalité des règles et des textes réglementaires de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick pour le compte du ministre et elle a été représentée aux réunions trimestrielles de celle-ci.

- Le Nouveau-Brunswick comptait 46 compagnies de prêt et de fiducie titulaires d'un permis en date du 31 décembre 2010. En tout, 19 compagnies de fiducie étaient autorisées à exercer les fonctions d'exécuteur testamentaire, d'administrateur, de fiduciaire, de séquestre, de liquidateur, de cessionnaire, de tuteur ou de curateur.

Insurance Branch

The Insurance Branch supervises and regulates the business of insurance in New Brunswick. The goal is to protect the public by regulating insurers who carry on business in the Province and by requiring individuals who sell insurance products on behalf of these insurers to meet identified proficiency standards.

The Branch is responsible for the administration of the *Insurance Act*, the *Premium Tax Act*, and the *Special Insurance Companies Act* (not proclaimed).

Direction des assurances

La Direction des assurances veille à la surveillance et à la réglementation du secteur des assurances au Nouveau-Brunswick. Elle a le mandat de protéger le public en réglementant les assureurs qui font affaire dans la province et en obligeant les personnes qui vendent des produits pour le compte de ces assureurs à se conformer à des normes de compétence reconnues.

La Direction est chargée de l'application de la *Loi sur les assurances*, de la *Loi de la taxe sur les primes d'assurance* et de la *Loi sur les compagnies d'assurance spéciale* (en attente de promulgation).

Highlights

- Amendments to the *Insurance Act* received Royal Assent on April 16, 2010. The amendments grant authority to the Lieutenant-Governor in Council to introduce regulations prohibiting enumerated factors from being used in underwriting and rating of insurance for all classes of insurance. The amendments are subject to proclamation.

- Government established the Auto Insurance Working Group in 2010-2011 with a mandate to review whether the $2,500 cap on pain and suffering awards for minor personal injuries should be adjusted, and to look at the legal definition of what constitutes a "minor personal injury".

- The Branch launched a new website on May 1, 2010. The website includes a searchable real time intermediary and insurer database which allows consumers and other stakeholders to determine whether an individual or insurance company is licenced. The information includes the type of licence held and any conditions on the licence.

- A New Standard Automobile Policy (NBPF # 1) was approved for use on October 1, 2010.

- The Superintendent of Insurance issued 12 licencing or disciplinary decisions between April 1, 2010 and March 31, 2011.

- Desk examinations of all four New Brunswick-based mutual insurance companies were conducted jointly with the Examinations Branch.

- As a member of the Canadian Council of Insurance Regulators (CCIR), New Brunswick participated with other jurisdictions in several national initiatives including a review of the use of credit scores and a review of the role of managing general agents in the life insurance industry.

Faits saillants

- Des modifications à la *Loi sur les assurances* ont reçu la sanction royale le 16 avril 2010. Ces modifications autorisent le lieutenant-gouverneur en conseil à mettre en place des règlements interdisant l'emploi de facteurs énumérés dans la souscription et la classification de toutes les catégories d'assurances. Ces modifications sont en attente de promulgation.

- En 2010-2011 le gouvernement a créé le Groupe de travail sur l'assurance automobile, qui a pour mandat précis de déterminer s'il faut modifier ou non le plafond de 2 500 $ relatif aux indemnités pour souffrances et douleurs accordées aux personnes ayant subi des blessures personnelles mineures dans un accident de la route, ainsi que de se pencher sur la définition juridique de « blessure personnelle mineure ».

- La Direction a procédé au lancement d'un nouveau site Web le 1er mai 2010. Ce site comprend une base de données sur les intermédiaires et les assureurs qui permet aux consommateurs et aux divers intervenants d'effectuer des recherches en temps réel en vue de savoir si une personne ou une compagnie qui fait le commerce des assurances est titulaire d'une licence. La recherche permet de déterminer de quel type de licence il s'agit et de quelles restrictions cette dernière est assortie, le cas échéant.

- Une nouvelle police type d'assurance automobile (F.P.N.-B. n° 1) a été approuvée le 1er octobre 2010.

- Le Bureau du surintendant des assurances a rendu 12 décisions disciplinaires du 1er avril 2010 au 31 mars 2011.

- Des examens à distance des quatre sociétés mutuelles d'assurance de la province ont été effectués conjointement avec la Direction des examens.

- En tant que membre du Conseil canadien des responsables de la réglementation de l'assurance, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a participé à plusieurs initiatives en collaboration avec d'autres administrations à l'échelle nationale, notamment à un examen de l'emploi des cotes

de crédit et à un examen du rôle des agents généraux gestionnaires dans le domaine de l'assurance-vie.

- As a member of the Canadian Insurance Services Regulatory Organizations (CISRO), the Branch participated in multi jurisdictional meetings dealing with licensing and educational requirements. CISRO consists of the entities from each jurisdiction that are responsible for the licensing of insurance intermediaries and overseeing their market conduct. CISRO promotes harmonization of standards of qualifications and practice for these intermediaries.

- À titre de membre des Organismes de réglementation des services d'assurance canadiens (ORSAC), la Direction a pris part à des réunions intergouvernementales portant sur les exigences relatives aux permis et à la formation. Les ORSAC regroupent des organismes de toutes les administrations canadiennes responsables de la délivrance de permis aux intermédiaires en matière d'assurance et de la surveillance de leurs pratiques commerciales. Les ORSAC favorisent l'harmonisation des normes de compétences et de pratique de ces intermédiaires.

- The Superintendent is a Director of the Board of the General Insurance Statistical Agency (GISA), an independent legal entity that carries out the activities of a statistical agent on behalf of participating insurance regulatory authorities across Canada. GISA provides governance, accountability and oversight of the mandated statistical plans. The Superintendent was named Vice Chair of the Executive Committee of GISA.

- La surintendante des assurances est directrice du conseil de l'Agence statistique d'assurance générale (ASAG), qui a un statut juridique indépendant lui permettant de faire office d'agence statistique officielle pour le compte des organismes participants de réglementation du secteur de l'assurance de l'ensemble du Canada. L'ASAG se charge de la gouvernance, de la reddition de comptes et de la surveillance des programmes statistiques relevant de son mandat. La surintendante des assurances a été nommée vice-présidente du comité exécutif de l'ASAG.

Table / Tableau 4
Statistical Summary of Insurance Operations*
Tableau sommaire des statistiques – Assurances*

	2010-2011	2009-2010
Licensed Insurers / Assureurs titulaires d'une licence	236	253
Agents, Brokers, Adjusters and Appraisers / Agents, courtiers, experts en sinistres et estimateur de dommages	6,435	6,270
Premium taxes collected ($) / Taxes sur les primes perçues ($)	42,264,626	40,227,457
Other revenue ($) / Autres recettes ($) (includes Fire Marshall Tax)	2,870,473	2,739,016
Branch operations costs ($) / Frais de fonctionnement de la Direction ($)	924,816	1,143,104

**Note:* *More detailed information is provided in the Annual Report of the Superintendent of Insurance, fiscal year ending March 31, 2011.*

**Remarque*: *Des renseignements plus détaillés sont fournis dans le rapport annuel du surintendant des assurances pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011.*

Consumer Affairs

Consumer Affairs provides day-to-day enforcement and administration of a wide range of consumer legislation including: *Auctioneers Licence Act, Collection Agencies Act, Commissioners for Taking Affidavits Act, Consumer Product Warranty and Liability Act, Cost of Credit Disclosure Act, Direct Sellers Act, Pre-arranged Funeral Services Act, Real Estate Agents Act, Franchises Act* and the *Gift Cards Act*. Activities include investigating consumer complaints, advising consumers of their rights and responsibilities, promoting consumer education and information, and issuing licenses for the regulation of businesses under consumer protection legislation and hearing complaints that may result in the suspension or cancellation of a license. The Director, two Licensing Officers and two Enforcement Officers are located in Fredericton.

Services à la consommation

Les Services à la consommation s'occupent de l'application et de l'administration au quotidien d'une vaste gamme de mesures législatives touchant la consommation, notamment la *Loi sur les licences d'encanteurs*, la *Loi sur les agences de recouvrement*, la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, la *Loi sur la responsabilité et les garanties relatives aux produits de consommation*, la *Loi sur la divulgation du coût du crédit*, la *Loi sur le démarchage*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, la *Loi sur les agents immobiliers*, la *Loi sur les franchises* et la *Loi sur les cartes-cadeaux*. Les Services à la consommation sont chargés notamment d'enquêter au sujet des plaintes des consommateurs, de conseiller les consommateurs quant à leurs droits et à leurs responsabilités, de promouvoir la sensibilisation et l'information des consommateurs, de délivrer les permis visant la réglementation d'activités commerciales conformément aux dispositions législatives en matière de consommation et d'entendre les plaintes pouvant entraîner la suspension ou l'annulation d'un permis. La directrice, deux agentes des licences et des permis et deux agentes d'application des lois sont en poste à Fredericton.

Highlights

- There were 5,482 requests for information in 2010-2011. Complaints requiring the intervention of the Enforcement Officer in 2010-11 totaled 108.

- There were 7,358 licenses and certificates issued under the *Real Estate Agents Act, Auctioneers Licence Act, Direct Sellers Act, Collection Agencies Act, Pre-arranged Funeral Services Act, Cost of Credit Disclosure Act* and *Commissioners for Taking Affidavits Act.*

- The licensing fees contributed $400,792 to revenues for the fiscal year.

- The *Franchises Act* came into force on February 1, 2011. Companies were provided advance notice to adapt their practices when the regulations were filed in June 2010. The Act provides greater fairness in the relationship between franchisors and franchisees and provides for mediation. It requires disclosure of key information that will enable the purchaser to make an informed decision about whether to buy in.

- A new *Cost of Credit Disclosure Act* came into effect September 2010. The Act provides greater protection to consumers against unfair credit practices and ensures that consumers have accurate and comparable information to help them make better-informed credit decisions. It will also protect them by prohibiting certain finance charges and penalties on prepayment of most consumer loans or leases. The legislation applies to consumer leases and credit brokers who were not covered previously. Changes were also made to ensure consistency in prohibiting collection practices, whether under the *Collection Agencies Act* or the *Cost of Credit Disclosure Act.*

Faits saillants

- Les Services à la consommation ont reçu 5 482 demandes de renseignements en 2010-2011, et un total de 108 plaintes ont nécessité l'intervention d'une agente d'application des lois.

- Le Ministère a délivré 7 358 licences et certificats en vertu de la *Loi sur les agents immobiliers*, de la *Loi sur les licences d'encanteurs*, de la *Loi sur le démarchage*, de la *Loi sur les agences de recouvrement*, de la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, de la *Loi sur la divulgation du coût du crédit* et de la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments.*

- Les droits perçus pour la délivrance de licences et de permis ont engendré des recettes de 400 792 $ pour l'exercice.

- La *Loi sur les franchises* est entrée en vigueur le 1er février 2011. Lorsque les nouveaux règlements ont été déposés en juin 2010, les entreprises ont été avisées qu'elles devraient modifier leurs pratiques en conséquence. La *Loi* rend plus équitable le lien juridique entre les franchiseurs et les franchisés, permet la médiation et exige la divulgation de renseignements clés permettant à l'acheteur de décider, de façon éclairée, s'il veut ou non s'embarquer.

- La nouvelle *Loi sur la divulgation du coût de crédit* est entrée en vigueur en septembre 2010. Elle protège mieux les consommateurs contre les pratiques de crédit déloyales et assure que les consommateurs disposent de renseignements exacts et comparables pour les aider à prendre des décisions plus éclairées en matière de crédit. La *Loi* les protège en interdisant certaines charges et pénalités financières sur le paiement par anticipation de la plupart des prêts personnels et des baux. Les dispositions législatives s'appliquent aux baux et aux courtiers en crédit qui n'étaient pas assujettis loi auparavant. En outre, des modifications ont été apportées pour assurer l'uniformité des interdictions en matière de pratiques de recouvrement en vertu de la *Loi sur les agences de recouvrement* et de la *Loi sur la divulgation du coût du crédit.*

- Changes made to the *Pre-arranged Funeral Services Act* and regulations came into effect July 2010 to enhance consumer protection. When consumers purchase a pre-arranged funeral plan, the funeral provider must use a standard form of contract, issued by the department, to ensure that all the essential information is disclosed to the consumer. The funeral director must now also provide a proof of deposit to show that the funds have been deposited in trust, in the consumer's name, at a financial institution. Other changes improve the province's ability to enforce the legislation.

- New Brunswick participates on a federal/provincial Consumer Measures Committee, as well as Working Groups which research legislative measures to improve consumer protection. Work during 2009-2010 including credit reporting and ongoing payday loan issues.

- Work has continued on developing the regulations required to implement Bill 4, An *Act Respecting Payday Loans* (assented to on April 30, 2008). This *Act* will amend the *Cost of Credit Disclosure Act*, chapter 28.3, to include licensing and consumer protection provisions for payday lending companies, as well as to provide rate-setting authority to New Brunswick's Energy and Utilities Board.

- Des modifications à la *Loi sur les arrangements préalables de pompes funèbres* visant à mieux protéger les consommateurs sont entrées en vigueur en juillet 2010. Lorsqu'une personne achète un arrangement préalable d'obsèques, le fournisseur de services funèbres doit se servir de la formule type de contrat fournie par le Ministère visant à assurer la divulgation de tous les renseignements essentiels au consommateur. L'entrepreneur de pompes funèbres doit aussi remettre au client une attestation que les fonds ont été déposés en fiducie en son nom auprès d'un établissement financier. D'autres modifications amélioreront la capacité du gouvernement provincial à appliquer la *Loi*.

- Le Nouveau-Brunswick a continué de participer aux travaux des groupes de travail du Comité fédéral-provincial-territorial des mesures en matière de consommation, qui étudie des dispositions législatives visant à améliorer la protection des consommateurs. En 2009-2010, les travaux ont notamment porté sur des questions liées aux dossiers de crédit et aux prêts sur salaires.

- Les travaux se sont poursuivis en vue de mettre en place les règlements nécessaires à l'entrée en vigueur du projet de loi 4, la *Loi concernant les prêts sur salaire*, qui a reçu la sanction royale le 30 avril 2008. Cette loi modifiera la *Loi sur la divulgation du coût du crédit*, chapitre 28.3, de façon à inclure des mesures pour protéger les consommateurs et des dispositions sur les permis des entreprises accordant des prêts sur salaire. Il vise également à autoriser la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick à établir le taux des droits exigés.

Table / Tableau 5

Licences and Certificates Issued by Consumer Affairs
Certificats, licences et permis délivrés par les Services à la consommation

	2009-2010	2010-2011
Licenses/ Licences et permis		
Real Estate Agents Act / Loi sur les agents immobiliers		
Agents / Agents	150	152
Managers / Gérants	188	200
Salespersons / Vendeurs	1055	1043
Auctioneers License Act / Loi sur les agents immobiliers		
	57	57
Direct Sellers Act / Loi sur le démarchage		
Vendors / Vendeurs	52	52
Salesperson / Représentants	301	276
Collection Agencies Act / Loi sur les agences de recouvrement		
Collection Agencies / Agences de recouvrement	77	59
Branch Offices / Succursales	79	47
Collectors / Agents de recouvrement	5006	3856
Pre-arranged Funeral Services Act / Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres		
	73	141
Certificates / Certificats		
Cost of Credit Disclosure Act Loi sur la divulgation du coût du crédit	885	861
Commissioner for Taking Affidavits Act Loi sur les commissaires à la prestation des serments	722	618
Total of Licences and Certificates **Total des certificats, licences et permis**	**8,644**	**7,358**

Office of the Public Trustee

The *Public Trustee Act* received Royal Assent on June 30, 2005 and proclamation of all sections of the *Public Trustee Act*, with the exception of Paragraph 6(1) a), b) and c), and section 25, were Proclaimed on June 1st, 2008. The Regulation pertaining to fees was also proclaimed on June 1st, 2008. The proclamation of remaining Sections of the *Public Trustee Act* was May 1st, 2009.

The mandate of the Public Trustee is to protect the financial and personal interests of the elderly, the mentally challenged, children, missing or deceased persons, when there is no one else able and willing to do so.

The Public Trustee can act in the following capacity:

- Act as the committee of the estate, the committee of the person or the committee of the estate and the person of an infirm person under the *Infirm Persons Act*,
- Perform acts or make decisions in accordance with a court order appointing the Public Trustee under paragraph 39(3)(*a*) of the *Infirm Persons Act*,
- Act as an attorney for personal care under the *Infirm Persons Act*,
- Act as an attorney in accordance with the terms of a power of attorney,
- Act as an executor under a will or as an administrator of the property of a deceased person,
- Act as a litigation guardian for a person under disability,
- Act as a litigation administrator of the estate of a deceased person,
- Act as the committee of the estate of a person declared to be an absentee under the

Bureau du curateur public

La *Loi sur le curateur public* a reçu la sanction royale le 30 juin 2005 et, exception faite des alinéas 6(1)*a), b)* et *c)* et de l'article 25, elle a été promulguée le 1er juin 2008. Le *Règlement général*, qui fixe les droits exigibles, a également été promulgué le 1er juin 2008. Les autres dispositions de la *Loi sur le curateur public* ont été proclamées le 1er mai 2009.

Le mandat du curateur public du Nouveau-Brunswick consiste à protéger les intérêts personnels et financiers des personnes âgées, des personnes ayant une déficience intellectuelle, des enfants ainsi que des personnes disparues ou décédées lorsque personne d'autre n'est en mesure de le faire ou n'est disposé à le faire.

Le curateur public peut exercer les fonctions suivantes :

- agir à titre de curateur aux biens, de curateur à la personne ou de curateur aux biens et à la personne d'une personne déficiente en application de la *Loi sur les personnes déficientes;*
- accomplir des actes ou prendre des décisions conformément à une ordonnance de la cour l'autorisant à les accomplir ou à les prendre, en vertu de l'alinéa 39(3)*a*) de la *Loi sur les personnes déficientes;*
- agir à titre de fondé de pouvoir aux soins personnels sous le régime de la *Loi sur les personnes déficientes;*
- agir à titre de fondé de pouvoir conformément aux modalités d'une procuration;
- agir à titre d'exécuteur testamentaire en vertu d'un testament ou à titre d'administrateur des biens d'une personne décédée;
- agir en qualité de tuteur d'instance d'une personne frappée d'incapacité;
- agir à titre d'administrateur d'instance de la succession d'une personne décédée;
- agir à titre de curateur aux biens d'une personne déclarée absente en vertu de la *Loi*

Presumption of Death Act, and

- Act, either alone or jointly with any other person or persons, as a trustee if the Public Trustee is appointed a trustee in a will, settlement or other instrument creating a trust, by a majority of the trust's beneficiaries who have reached 19 years of age and who are otherwise capable of making the appointment, or by a court.

The Office of the Public Trustee now has a staff of eleven employees with expected growth over the next few years. The expertise of the employees varies from legal, accounting, and social sciences to best serve the interests of the Public Trustee's clients.

Existing internal policies have been reviewed and updated to provide consistent excellence in service to our clients.

Since proclamation of the *Public Trustee Act*, on June 1st, 2008, and up to March 31, 2011, the Public Trustee Office had approximately 320 active files, and was managing the approximate amount of $8,032,638 for its clients.

Over 120 files are now awaiting Court Orders for the Public Trustee to be appointed in various capacities.

During the fiscal year ending March 31, 2011, the Public Trustee continued to conduct presentations to various groups around the Province of New Brunswick. These presentations were intended to provide key agencies, as well as interested parties, with valuable information about the services offered by the Office of the Public Trustee, and how to access those services. From the period of April 1st, 2010 to March 31, 2011, 8 presentations were given to over 220 people.

sur la présomption de décès;

- agir seul ou conjointement avec une ou plusieurs autres personnes à titre de fiduciaire s'il est nommé soit dans un testament, une disposition ou tout autre instrument créant une fiducie, soit par une majorité des bénéficiaires d'une fiducie qui ont atteint l'âge de 19 ans et qui sont par ailleurs capables de procéder à cette nomination, soit par la cour.

Le Bureau du curateur public compte maintenant onze employés, et d'autres employés devraient s'y greffer au cours des prochaines années. Les employés ont des compétences dans des domaines comme le droit, la comptabilité et les sciences sociales afin de servir du mieux possible les intérêts des clients du curateur public.

Les directives internes existantes été passées en revue et actualisées afin de maintenir l'excellence des services offerts aux clients.

Entre la promulgation de la *Loi sur le curateur public*, le 1er juin 2008, et le 31 mars 2011, le Bureau du curateur public a ouvert environ 320 dossiers et a administré 8 032 638 $ pour ses clients.

Dans plus de 120 dossiers, on attend une ordonnance de la cour afin que le curateur public soit nommé à divers titres.

Au cours de l'année financière qui a pris fin le 31 mars 2011, la curatrice publique a présenté des exposés devant divers groupes partout dans la province du Nouveau-Brunswick. Ces exposés avaient pour but de fournir aux organismes clés et aux parties intéressées des renseignements précieux sur les services offerts par le Bureau du curateur public et sur la façon d'y avoir accès. Huit exposés ont été présentés devant plus de 220 personnes entre le 1er avril 2010 et le 31 mars 2011.

These presentations are expected to continue on a regular basis so that the Office of the Public Trustee can offer up to date information to all interested parties and agencies.

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Department in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, coordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the Department throughout the province.

Highlights

Moncton Courthouse:

- Successful proponent CitiGroup (of Dartmouth) announced October 23, 2008
- Construction complete Nov 2010
- Building commissioning January 2011
- Occupancy February 14, 2011

Saint John Courthouse:

- Call for Expression of Interest January 30, 2009

Il est prévu de continuer à présenter régulièrement de tels exposés afin que le Bureau du curateur public puisse fournir des renseignements à jour à tous les intéressés et les organismes concernés.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice et de la Consommation dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations. Elle supervise en outre la fonction consultative de l'expropriation.

Direction de la gestion des installations

La Direction de la gestion des installations est chargée de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, de même que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Faits saillants

Palais de justice de Moncton :

- Annonce du soumissionnaire retenu, CitiGroup, une entreprise de Dartmouth, le 23 octobre 2008;
- Achèvement des travaux de construction en novembre 2010;
- Mise en service du bâtiment en janvier 2011;
- Occupation le 14 février 2011.

Palais de justice de Saint John :

- Lancement de l'appel de déclarations d'intérêt le 30 janvier 2009;

- Design completed May, 2009
- RFP issued May 22, 2009
- RFP closed October 7, 2009 (3 Respondents)
- Government decides not to go with the Private-Public Partnership on November 6, 2009 (more value for money in a publicly funded traditional tender approach)
- Foundations and structural steel tender closed on February 25, 2010
- Phase 2 (remainder of Building) tender closed on December 09, 2010
- Expected construction substantial completion - Summer 2012

Caraquet Courthouse :

Leased Facility

- Space program developed : May 2009
- Tender for lease space closed : October 2009
- Construction substantial completion December 2010
- Occupancy on December 10, 2010

- Achèvement de la conception en mai 2009;
- Lancement de la demande de propositions le 22 mai 2009;
- Fermeture de la demande de propositions le 7 octobre 2009 (trois soumissionnaires);
- Décision du gouvernement de ne pas avoir recours à un partenariat public-privé le 6 novembre 2009 (plus économique d'avoir recours au processus d'appel d'offres traditionnel financé par les fonds publics);
- Fermeture, le 25 février 2010, de l'appel d'offres pour l'aménagement de la fondation et de la structure en acier;
- Fermeture de l'appel d'offres pour la phase 2 (reste de l'édifice) le 9 décembre 2010;
- Achèvement substantiel des travaux de construction prévu à l'été 2012.

Palais de justice de Caraquet :

Édifice loué à bail

- Mise au point du plan d'aménagement des locaux en mai 2009;
- Fermeture de l'appel d'offres pour la location des locaux en octobre 2009;
- Achèvement substantiel des travaux de construction en décembre 2010;
- Occupation le 10 décembre 2010.

Table / Tableau 1
Facilities Management / Gestion des installations
Work Done / Travail Accompli

City / Ville	Date	Building / Édifice	Area / Location	Work Done / Travail accompli
Bathurst	August / Août 2010	Courthouse / Palais de justice	Entrance / Entrée	Installation of personnel security scanner in main entrance lobby / Installation d'un appareil de contrôle de la sécurité à l'entrée principale
Bathurst	August / Août 2010	Courthouse / Palais de justice	Judicial suites / Bureaux des juges	Installation of security card readers and electric strikes on various judicial suite doors. / Installation de lecteurs de cartes et de gâches électriques sur diverses portes des locaux des juges
Fredericton	August / Août 2010	Courthouse / Palais de justice	Prosecutions suite / Bureau de la Direction des poursuites publiques	Renovations to head office suite. / Travaux de rénovation du bureau principal
Miramichi	August / Août 2010	Courthouse / Palais de justice	Exterior / Extérieur	Replace security cameras on perimeter of building. / Remplacement des caméras de sécurité le long du périmètre du bâtiment
Woodstock	August / Août 2010	Courthouse / Palais de justice	Client Services & Enforcement & Steno Areas / Locaux des services à la clientèle, du personnel d'application de la loi et des sténographes	Installation of security card readers and other security renovations / Installation de lecteurs de cartes et autres travaux relatifs à la sécurité

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board. The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for 2010 and 2011 is shown in the following table:

Commissaire consultatif de l'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif de l'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire, qui est un conseiller indépendant évaluant les projets d'expropriation, s'est révélée une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place. Le commissaire exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire en 2010 et 2011:

Table / Tableau 1

Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer by Calendar Year
Tableau statistique comparatif, Commissaire consultatif en matière d'expropriation, par année civile

Activities / Activités	2010	2011
Notices of intention to expropriate /Avis d'intention d'exproprier	14	25
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	637	198
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	491	249
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection / Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	0	17
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	0	2
Hearings / Audiences	1	1

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to senior management, departmental managers and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, accounting services, and revenue and expenditure forecasting, as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying victims and beneficiaries, receiving revenue, and maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

Specific support is provided to senior management through the preparation of Public Accounts, Main Estimates, Budget, and required Board of Management documentation. In addition, the branch provides business case analyses of the financial impact of major Departmental initiatives.

The Departmental Services Unit includes inventory management of office furniture and equipment, telephone systems and general services (i.e.: vehicle policy, parking, etc.).

Highlights

- The branch led the Department's budget process in meeting established targets and in supporting major new program initiatives.
- The branch underwent a major reorganization with the departure of several members of the Financial Services Team.
- NBISA assumed responsibility for the Department's Accounts Payable processing.
- Extensive audit support, financial analysis, and process improvement support was extended to the New Brunswick Legal Aid Services Commission.
- Extensive work continued with Office of the

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et des services de soutien aux hauts fonctionnaires, aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les victimes et les prestataires, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice et de la Consommation.

La Direction fournit des services de soutien particulièrement à la haute direction pour la préparation des comptes publics, du budget principal, des prévisions budgétaires et des documents requis par le Conseil de gestion. De plus, la Direction se charge des analyses de rentabilisation des répercussions financières des grands projets du Ministère.

L'unité de la gestion des services ministériels comprend la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des systèmes téléphoniques et des services généraux (directives au sujet des véhicules, stationnement, etc.)

Faits saillants

- La Direction a dirigé le processus budgétaire du Ministère pour ce qui est de l'atteinte des objectifs fixés et l'appui des initiatives d'envergure en matière de programmes.
- Il y a eu une réorganisation importante au sein de la Direction en raison du départ de plusieurs membres de l'équipe.
- L'ASINB est devenue responsable du traitement des comptes créditeurs du Ministère.
- La Direction a fourni d'importants services de soutien, d'analyse financière et d'amélioration des processus à la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick.
- La Direction a poursuivi son vaste travail d'élaboration de directives et de comptabilité

Public Trustee for policy development and accounting expertise.

- The I-Expense system was fully implemented in both departments, including the judiciary.

en collaboration avec le Bureau du curateur public.

- Le système I-Expense a été mis en œuvre dans l'ensemble du Ministère, y compris au sein du corps judiciaire.

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch provides leadership to the Department of Justice and Consumer Affairs and the Office of the Attorney General on human resource planning, recruitment, classification, labour relations, training, performance management, change management, organizational development and human resource policy, and program implementation.

Direction du service des ressources humaines

La Direction du service des ressources humaines assure le leadership pour le ministère de la Justice et de la Consommation et pour le Cabinet du procureur général en matière de planification des ressources humaines, de recrutement, de classification, de relations de travail, de formation, de gestion du rendement, de gestion du changement. de développement organisationnel et de mise en œuvre des politiques et des programmes sur les ressources humaines.

Highlights

- Provided ongoing advice and guidance to senior management.
- 42 separate competitions were held and 12 reclassifications were completed.
- Extensive labour relations work, involving designation agreements, collective bargaining, and resolution of grievances.
- Significant recruitment, process improvement, and policy development support was extended to the New Brunswick Legal Aid Services commission.
- The Payroll and Benefits function was transferred to the New Brunswick Internal Services Agency.

Faits saillants

- La Direction a continué de fournir des avis et des conseils à la haute direction.
- En tout, 42 concours distincts ont été tenus et 12 reclassifications ont été effectuées.
- La Direction a été très occupée en matière de relations de travail, notamment par des accords sur la désignation, des négociations collectives et le règlement de griefs.
- Une aide importante a été accordée à la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick en matière de recrutement, d'amélioration des procédés et d'élaboration des politiques.
- Les fonctions relatives à la paye et aux avantages sociaux ont été transférées à l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick.

Overall Summary of Staffing Activity

Pursuant to section 4 of the *Civil Service Act*, the Deputy Minister of the Office of Human Resources delegates staffing to each Deputy Head for their respective departments. Please find below a

Résumé général de l'activité de dotation en personnel

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le sous-ministre du Bureau des ressources humaines délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation

summary of the staffing activity for 2010-2011 for the Department of Justice and Consumer Affairs.

- The department advertised forty-two (42) competitions, including twenty-four (24) open competitions and eighteen (18) closed competitions.

- Pursuant to sections 15 and 16 of the *Civil Service Act*, the department made the following appointments using other processes to establish merit than the competitive process:

de son ministère respectif. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de dotation pour l'exercice 2010-2011 du ministère de la justice et de la consommation.

- Le Ministère a publié quarante-deux (42) concours cette année, y compris vingt-quatre (24) concours publics et dix-huit (18) concours restreints.

- Conformément à l'article 15 et à l'article 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a effectué des nominations au moyen d'autres méthodes destinées à déterminer le mérite, sans concours, que voici :

Appointment type/ Type de nomination	Section of the *Civil Service Act*/ *Article de la Loi sur la Fonction publique*	Number/ Nombre
Specialized Professional, Scientific or Technical / Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	15(1)	0
Equal Employment Opportunity Program / Programme d'égalité d'accès à l'emploi	16(1)(a)	0
Departmental Talent Management Program / Programme de gestion du talent ministériel	16(1)(b)	0
Lateral transfer / Mutation latérale	16(1)(c)	9
Regular appointment of casual/ temporary/ Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	16(1)(d)(i)	9
Regular appointment of students/apprentices / Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	16(1)(d)(ii)	0
Total number of appointments without competition / Nombre total de nominations sans concours		**18**

- Pursuant to section 33 of the *Civil Service Act*, no complaints alleging favouritism were made to the Deputy Head of Justice and Consumer Affairs and no complaints were submitted to the Ombudsman.

- Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucunes plaintes alléguant du favoritisme n'ont été déposées au sous-ministre du ministère de la justice et de la consommation et aucunes plaintes n'ont été déposées auprès de l'Ombudsman.

Information Management and Technology Branch

The Branch provides information management and technology services to the Department including management of infrastructure (office automation, e-mail, calendaring, electronic filing, and internet); customized applications; project management; system development; and information planning.

The Infrastructure Support Group:

- Plans for and maintains a province-wide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and business system deployment;
- Ensures information security requirements are met, including desktop and server virus protection;
- Maintains and monitors province-wide WAN equipment for communication infrastructure;
- Provides computer services, including hardware and software acquisitions, installations and upgrades for approximately 700 staff and 65 members of the Judiciary; also supported are New Brunswick Legal Aid Services Commission and New Brunswick Securities Commission;
- Maintains a Help Desk service for technical support to staff during office hours;
- Upgrades, sets-up and monitors province-wide equipment (such as computers, printers, scanners, etc.) as part of the computing infrastructure;
- Keeps technology current through fulfillment of the four year computer refresh plan;
- Provides technical advice to Departmental management on technological issues;

Direction de la technologie et de la gestion de l'information

La Direction fournit des services de gestion de l'information et de technologie au Cabinet du procureur général, notamment la gestion de l'infrastructure (bureautique, courrier électronique, agenda électronique, dossiers électroniques, Internet), les applications faites sur mesure, la gestion de projets, l'élaboration de systèmes et la planification de l'information.

La Section du soutien d'infrastructure s'occupe des questions suivantes :

- Planification et entretien d'une infrastructure provinciale permettant la communication électronique, le transfert de fichiers et la mise en œuvre de systèmes administratifs;
- Respect des exigences relatives à la sécurité de l'information, notamment la protection antivirus des ordinateurs personnels et du serveur;
- entretien et surveillance de l'équipement du réseau provincial pour l'infrastructure de communication;
- prestation de services informatiques, y compris l'acquisition, l'installation et la mise à niveau du matériel informatique et des logiciels pour environ 700 employés et 65 membres de la magistrature et prestation de services de soutien à la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick et à la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick;
- prestation de services d'aide technique au personnel pendant les heures de bureau;
- mise à niveau, installation et suivi du matériel (ordinateurs, imprimantes, numériseurs, etc.) qui fait partie de l'infrastructure informatique dans l'ensemble de la province;
- mise en œuvre du plan quadriennal de rajeunissement du parc d'ordinateurs afin de garder la technologie à jour;
- prestation de conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions technologiques;

- Provides hardware life cycle management from purchasing through to disposal.

During this year, the Infrastructure Support Group was transferred to the New Brunswick Internal Services Agency.

The Applications Delivery group provides:

- Software maintenance and support for existing business systems applications including enhancements for internet and client-server applications;
- Development of custom applications, new business system application acquisitions, systems integration and technology evaluations on software acquisitions;
- Database maintenance and support;
- Technical advice to Departmental management on technological issues;
- Advice on optimising the use of information management and information technology in service delivery;
- Facilitation on implementation of technology, and business process change solutions for strategic initiatives;
- Direction for business transformation projects;
- Facilitation in strategic information planning and enterprise architecture;
- Research of business requirements and best practices.

- gestion du cycle de vie du matériel, de l'acquisition à l'élimination.

Au cours de l'année, la Section du soutien d'infrastructure a été intégrée à l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick.

Le groupe de la mise en œuvre des applications informatique est chargé des questions suivantes :

- entretien des logiciels et services de soutien pour les applications existantes des systèmes administratifs, y compris les améliorations pour Internet et les applications client-serveur;
- élaboration d'applications faites sur mesure, acquisition de nouvelles applications de systèmes administratifs, intégration des systèmes et évaluations technologiques en vue de l'acquisition de logiciels;
- entretien et soutien des bases de données;
- prestation de conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions technologiques;
- prestation de conseils sur la façon d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services;
- facilitation de la mise en œuvre de la technologie et de solutions ayant trait aux processus opérationnels pour les initiatives stratégiques;
- prestation de conseils pour les projets de transformation des activités;
- facilitation de la planification de l'information stratégique et de l'architecture d'entreprise;
- prestation de services de recherche portant sur les besoins fonctionnels et les meilleures pratiques.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch provides advice and support services in relation to the Department's overall corporate strategy, policies and direction.

The Branch is responsible for strategic and departmental planning, represents the Department on numerous federal/provincial/territorial committees, plays an integral role in policy development and program design and reviews, and provides executive support to the Minister and Deputy Minister.

Highlights

Policy and Planning was involved in a number of major projects in the 2010-2011 fiscal year. Among these, the Branch:

- Coordinated the review of submissions to the Policy and Priorities Committee.
- Provided legislative coordination services for the Department.
- Coordinated the preparation of briefing materials.
- Coordinated the Government response to the 2008 Judicial Remuneration Commission.
- Participated in the ongoing support to the Saint John family law pilot project and family law reforms in the remaining 7 Judicial Districts, including the development of Rule 81 for the Saint John pilot project.
- Participated on the Steering Committee for the Domestic Violence Court pilot project.
- Participated on the Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues.

Direction de la politique et de la planification

La Direction de la politique et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux politiques et à l'orientation de l'ensemble du ministère de la Justice et de la Consommation.

La Direction est responsable de la planification stratégique et ministérielle. Des membres de son personnel représentent le Ministère au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle joue un rôle clé dans l'élaboration des directives, ainsi que dans la conception et l'évaluation de programmes. Elle offre aussi des services de soutien administratif au ministre et au sous-ministre.

Faits marquants

La Direction de la politique et de la planification a participé à plusieurs initiatives importantes au cours de l'exercice financier 2010-2011, dont les suivantes :

- Elle a coordonné l'examen des présentations du Ministère au Comité des politiques et des priorités du Cabinet.
- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Ministère.
- Elle a coordonné la préparation des documents d'information.
- Elle a coordonné la réponse du gouvernement à la Commission sur la rémunération des juges de 2008.
- Elle a donné son appui constant au projet pilote sur la justice familiale dans la circonscription judiciaire de Saint John et à la réforme du droit de la famille dans les sept autres circonscriptions, notamment en ce qui concerne l'élaboration de la Règle 81 à l'égard du projet pilote à Saint John.
- Elle a siégé au comité directeur sur l'établissement du tribunal chargé des causes de violence conjugale.
- Elle a siégé au comité interministériel sur les questions autochtones.

- Participated in the development of policy regarding various consumer affairs initiatives.

- Coordinated the Department's federal/provincial/territorial activities, and represented the Department on a number of federal/provincial/territorial committees and working groups, including: Coordinating Committee of Senior Officials – Family Justice and several of its subcommittees; Permanent Working Group on Legal Aid; Liaison Officers' Committee of the Canadian Centre for Justice Statistics; the Working Group on Access to Justice in Both Official Languages.

- Provided support for processing of applications for appointment to the Provincial Court and the assessment of applicants.

- Coordinated departmental responses to requests for information regarding various international agreements, conventions and protocols.

- Coordinated responses to requests under the *Right to Information Act*.

- Elle a participé à l'élaboration de directives portant sur diverses initiatives relatives à la consommation.

- Elle a coordonné la participation du Ministère aux activités regroupant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en plus de représenter le Ministère au sein de nombreux comités et groupes de travail composés de représentants de ces mêmes ordres de gouvernement, dont le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit de la famille et plusieurs de ses sous-comités, le Groupe de travail permanent sur l'aide juridique, le Comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique, ainsi que le Groupe de travail sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

- Elle a fourni des services de soutien relatifs à l'examen et à l'évaluation des candidatures aux postes de juges à la Cour provinciale.

- Elle a coordonné la réponse du Ministère aux demandes de renseignements à l'égard d'accords, de conventions et de protocoles internationaux.

- Elle a coordonné les réponses aux demandes de renseignements présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*.

Communications Branch

The Communications Branch provides public awareness and promotion of departmental programs, services and policies. The branch is responsible for public communication and education/awareness programs, as well as providing strategic communication planning and advice to the Minister, senior managers and staff.

The branch prepares news releases, advertisements, speeches, speaking notes and briefing notes for the department. Along with providing ministerial support, the branch also co-ordinates departmental news conferences and events as well as co-ordinating activities related to the Legislative Assembly,

Direction des communications

La Direction des communications joue un rôle de sensibilisation publique et fait la promotion des programmes, des services et des directives du Ministère. Elle est responsable des communications publiques ainsi que des programmes d'information et de sensibilisation. Les membres de son personnel fournissent des services de planification stratégique et conseillent le ministre, les cadres supérieurs et le personnel en matière de communications.

La Direction prépare des communiqués de presse, des annonces, des allocutions, des notes d'allocution ainsi que des notes d'information pour le compte du Ministère. Outre les services de soutien au ministre, le Direction assure la coordination des conférences de presse et des événements du Ministère ainsi que des activités

liées à l'Assemblée législative.

The Communications Director, acting as spokesperson for the department, responds to inquiries from the media and the public in regard to services, programs, policies and decisions and, as well, manages the department's web page.

À titre de porte-parole du Ministère, le directeur des communications répond aux demandes de renseignements des médias et du public relativement aux services, aux programmes, aux directives et aux décisions du Ministère et assure la gestion de son site Web.

Appendices

I. Statutes under the jurisdiction of the Minister of Justice and Consumer Affairs and administered by the Department of Justice and Consumer Affairs (April 30, 2011)

Auctioneers Licence

Collection Agencies
Commissioners for Taking Affidavits
Consumer Product Warranty and Liability
Co-operative Associations
Cost of Credit Disclosure
Court Security
Credit Unions
Creditors Relief

Direct Sellers

Family Services (Part VII)
Federal Courts Jurisdiction
Franchises

Gift Cards

Innkeepers
Insurance

Jury

Landlord and Tenant
Legal Aid

Loan and Trust Companies

Nursing Homes Pension Plans

Pension Benefits
Pre-arranged Funeral Services
Premium Tax
Probate Court
Provincial Court

Real Estate Agents
Recording of Evidence by Sound Recording Machine

Securities Transfer
Sheriffs
*Special Insurance Companies
Support Enforcement
Trustees

*subject to proclamation

Annexes

I. Lois relevant de la compétence du ministre de la Justice et de la Consommation et mises en application par le ministère de la Justice et de la Consommation (le 30 avril 2011)

Agences de recouvrement
Agents immobiliers
Aide juridique
Arrangements préalables de services de pompes funèbres
Associations coopératives
Assurances
Aubergistes

Caisses populaires
Cartes-cadeaux
Commissaires à la prestation des serments
Communication du coût du crédit
*Compagnies d'assurance spéciale
Compagnies de prêt et de fiducie
Compétence des tribunaux fédéraux
Cour des successions
Cour provinciale

Démarchage
Désintéressement des créanciers

Enregistrement de la preuve
Exécution des ordonnances de soutien

Fiduciaires
Franchises

Jurés

Licences d'encanteurs

Prestations de pension
Propriétaires et locataires

Régimes de pension du personnel des foyers de soins
Responsabilité et garanties relatives aux produits de consommation

Sécurité dans les tribunaux
Services à la famille (Partie VII)
Shérifs

Taxe sur les primes d'assurance
Transfert des valeurs mobilières

*doit faire l'objet d'une proclamation

STATUTES UNDER THE JURISDICTION OF THE MINISTER OF JUSTICE AND CONSUMER AFFAIRS AND ADMINISTERED BY A BOARD, COMMISSION, AGENCY OR OTHER BODY / LOIS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA CONSOMMATION ET MISES EN APPLICATION PAR UNE COMMISSION, UN CONSEIL OU AUTRE ORGANISME

Statute / Loi	Administering body / Organisme
Public Trustee Curateur public	Office of the Public Trustee Bureau du Curateur public
Securities Valeurs mobilières	New Brunswick Securities Commission Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Revenues for the year ended 31 March 2011
Provenance des recettes au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire	$ Value Valeur $
Other Taxes / Autres taxes	
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	**$ 42,559,451**
Return on Investment / Rendement du capital investi	
Other Interest Income / Autres intérêts créditeurs	1,566
Foreign Exchange / Opérations de change	12
Total Return on Investment / Rendement du capital investi	**$ 1,578**
Licences and Permits / Licences et permis	
Credit Unions and Co-operatives - Incorporation Fees /	3,646
Caisses populaires et coopératives - droits de constitution	
Pre-Arranged Funeral Services Act - Licenses /	28,869
Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres - permis	
Auctioneer Licenses / Licences d'encanteurs	5,300
Collection Agencies Act - Licenses / Loi sur les agences de recouvrement - licences	137,044
Commissioner of Oaths - Fees / Commissaires aux serments - droits	39,425
Cost of Credit Disclosure Act - Fees / Loi sur la divulgation du coût du crédit – droits	62,098
Direct Sellers Act - Licenses / Loi sur le démarchage - permis	27,740
Real Estate Agents and Salesmen - Licenses / Agents et vendeurs d'immeubles - licences	100,392
Insurance Agents - Licenses - Life / Agents d'assurance-vie - licences	129,121
Insurance Agents - Licenses - Other than Life / Autres agents d'assurance - licences	405,148
Trust - Annual Filing Fees / Fiducie - droits de dépôts annuels	145,180
Credit Unions - Assessment / Caisses populaires - évaluation	339,753
Pensions / Pensions	218,936
Total Licenses and Permits / Total des licences et permis	**$ 1,642,651**
Sale of Goods and Services / Ventes de biens et services	
Court Services Processing Fees / Frais de traitement des services aux tribunaux	8,130
Certified Copies of documents - Fees / Copies conformes de documents - frais	5,776
Insurance Companies - Insurance Act Costs /	985,936
Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la Loi sur les assurances	
Divorce Court - Fees / Cour des divorces - frais	194,367
Probate Court - Fees / Cour des successions - frais	980,285
Court Transcripts - Fees / Transcription de la cour - frais	76,600
Appeal Court - Fees / Cour d'appel - droits	14,814
Sheriffs - Fees / Shérifs - droits	111,413
Court of QB - Filing Fees / Cour du Banc de La Reine - droits de greffe	550,778

Small Claims - Fees / Petites créance - frais	206,051
Office of the Public Trustee / Bureau du curateur public	129,142
Office of Support Enforcement Fee / Bureau de l'exécution des ordonnances de soutien – honoraires	26,549
Total Sale of Goods and Services / Total des ventes de biens et services	**$ 3,289,841**
Fines and Penalties / Amendes et intérêts de pénalisation	
Provincial Courts - Fines - Criminal Code /	
Cour provinciales - Amendes - code criminel	1,305,203
Provincial Court - Fines - Provincial & Municipal Statutes /	
Cour provinciales - amendes - lois provinciales et arrêtés municipaux	199,265
Court of Queen's Bench Fines/ Cour du Banc de La Reine - amendes	4,418
Contravention Act - Fines / Amendes relatives à la Loi sur les contraventions	3,749
Court Costs - Recoveries / Frais judiciares - recouvrements	0
Bail Forfeitures / Cautionnements confisqués	8,280
Total Fines and Penalties / Total des amendes et des peines pécuniaires	**$ 1,520,914**

Miscellaneous / Recettes diverses	
Government Assigned Vehicles - Recoveries / Véhicules du gouvernement - recouvrements	11,291
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	6,050
NSF Cheque Charges / Frais pour chèque sans provision	750
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	71,303
Total Miscellaneous / Total des recettes diverses	**$ 89,394**
Conditional Grants - Canada / Subventions conditionnelles - Canada	
Federal Court / Cour fédérale	4,372
Criminal Legal Aid / Aide juridique criminelle	2,452,811
Official languages Policy Implementation / Mise en oeuvre de la politique sur les langues officielles	0
Other Conditional Grants / Autres subventions conditionnelles	0
Total Conditional Grants - Canada / Total des subventions conditionnelles - Canada	**$ 2,457,183**
Total Ordinary Revenue / Recettes totales au compte ordinaire	**$ 51,561,012**

Special Purpose Revenue **Recettes au compte à but spécial**	**$ Value** **Valeur $**
Recoveries / Recouvrements	
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	510,127
Total Special Purpose Revenue / Recettes au Compte à but spécial	**$ 510,127**

Total Departmental Revenue **Recettes totales du ministère**	**$ Value** **Valeur $**
Total Departmental Revenue / Recettes totales du ministère	**$ 52,071,139**

'Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 2011 /
Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaires	Total Expenditure / Dépenses totales	Administration & Planning / Administration et planification	Court Services / Services aux tribunaux	Justice Services / Services à la justice	Legal Aid / Aide juridique
Personnel Services / Dépenses liées au personnel					
Civil Service Payroll/ Feulle de paye des employés de la fonction publique	$ 23,630,952	$ 2,194,227	$19,095,741	$ 2,340,984	
Casual Payroll/Feuille de payes des employés occasionnels	$ 1,680,106	$ 198,198	$ 1,311,055	$ 170,852	
Employer's Group Benefit Costs / Coût des prestations collectives versées par l'employeur	$ 555,850	$ 51,909	$ 450,848	$ 53,094	
Other Employer Costs / Autres dépenses de l'employeur	$ 2,634	$ 57,720	$ 297,897	$ 67,017	
Workers' Compensation Board payments / Cotisations à la Commission des accidents du travail	$ 60,694	$ 1,098	$ 59,596	$ -	
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**$ 26,350,236**	**$ 2,503,152**	**$21,215,138**	**$ 2,631,946**	**$ -**
Other Services / Autres services					
Advertising / Publicité	$ 11,664	$ 248	$ 8,891	$ 2,525	
Business Development, Marketing and Promotion Services / Services de développement des entreprises, de commercialisation et de promotion	$ -	$ -	$ -	$ -	
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau	$ 490,143	$ 357,248	$ 131,210	$ 1,686	
Fees & Commissions / Droits et commissions	$ 747,049	$ 10	$ 735,527	$ 11,512	
Freight, Express / Fret, messageries	$ 8,167	$ 605	$ 7,106	$ 456	
Utilities and Real Property Taxes / Impôts fonciers et services publics	$ -	$ -	$ -	$ -	
Laundry Service / Services de blanchissage	$ 4,468	$ -	$ 4,468	$ -	

Travel expenses - Minister / Frais de déplacement - Ministre	$ 23,887	$ 23,887	$ -	$ -	
Members' Expenses / Frais de déplacement - Députés	$ -	$ -	$ -	$ -	
Catering Services / Services de restauration	$ -	$ -	$ -	$ -	
Other Services / Autres services	$ 261,871	$ 157,561	$ 92,409	$ 11,901	
Building Services / Services liés aux immeubles	$ 37,805	$ 308	$ 36,741	$ 757	
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	$ 32,980	$ -	$ 27,315	$ 5,665	
Inspection Service / Services d'inspection	$ -	$ -	$ -	$ -	
Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage	$ 6,491	$ -	$ 6,491	$ -	
Postage / Frais de poste	$ 159,360	$ 66,842	$ 84,444	$ 8,074	
Other Worker Services / Autres ressources humaines	$ 6,616	$ 64	$ 6,388	$ 164	
Construction Fees / Frais de construction	$ -	$ -	$ -	$ -	
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie	$ 50,924	$ 4,765	$ 33,501	$ 12,658	
Rentals / Locations	$ 1,140,934	$ 25,245	$ 1,100,226	$ 15,462	
Repair Services / Services de réparation	$ 32,099	$ 530	$ 31,129	$ 440	
Professional Services / Services professionnels	$ 4,856,086	$ 105,376	$ 4,473,733	$ 276,976	
Telephones Services / Services de téléphones	$ 494,960	$ 57,024	$ 405,682	$ 32,254	
Travel Expenses / Frais de déplacement	$ 693,946	$ 86,609	$ 537,489	$ 69,849	
Total Other Services /					
Total des autres services	**$ 9,059,450**	**$ 886,322**	**$ 7,722,750**	**$ 450,378**	$ -
Materials and Supplies / Matériel et fournitures					
Subscriptions / Abonnements	$ 124,455	$ 3120	$ 112,183	$ 9,061	
Clothing / Vêtements	$ 85,011	$ 5 ,525	$ 79,486	$ -	
Educational and Teaching Materials / Matériel didactique et pédagogique	$ 443	$ 154	$ 290	$ -	
Food / Nourriture	$ 18,251	$ 2,157	$ 14,791	$ 1,303	
Household and Cleaning Supplies / Fournitures de ménage et produits de nettoyage	$ 30	$ -	$ 24	$ 6	
Vehicles, Machinery and Equipment Supplies and Parts/ Fournitures et pièces de véhicules, de matériel et d'outillage	$ 1,616	$	$ 1,616	$ -	
Medical,Surgigal and Laboratory Supplies /	$ -	$ 475	$ 4,575	$ 325	

Fournitures médicales, chirurgicales et de laboratoire					
Other Supplies / Autres fournitures	$ 29,701	$ 3,438	$ 25,012	$ 1,251	
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formules	$ 192,105	$ 17,861	$ 159,314	$ 14,929	
Computer Supplies / Fournitures pour ordinateurs	$ 4,487	$ 448	$ 3,893	$ 147	
Structural Supplies / Matériaux de construction	$ 25	$ -	$ 25	$ -	
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	**$ 461,498**	**$ 33,267**	**$ 401,210**	**$ 27,021**	**$ -**
	$ 461,498	**$ 33,267**	**$ 401,210**	**$ 27,021**	**$ -**
Property and Equipment / Biens et materiel					
Office Furniture / Meubles de bureau	$ 54,030	$ 14,972	$ 35,753	$ 3,305	
Data Processing Equipment / Matériel informatique	$ -				
Other Property and Equipment / Autres biens et matériel	$ 868,808	$ 441,848	$ 418,955	$ 8,006	
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	**$ 922,838**	**$ 456,819**	**$ 454,708**	**$ 11,311**	**$ -**
Contributions, Grants and Subsidies / Contributions et subventions					
Grants to Non-Profit Organizations / Subventions à des organismes sans but lucratif	$ 7,124,225	$ 21,610	$ 67,614	$ -	$7,035,001
Other Grants / Autres subventions	$ -			$ -	
Total Contributions, Grants and Sub- sidies / Total des contributions et des subventions	**$ 7,124,225**	**$ 21,610**	**$ 67,614**	**$ -**	**$7,035,001**
Debt & Other Charges / Service de la dette et autres frais					
Refund of Previous Years' Revenues / Remboursement des recettes des années antérieures	$ -				
Other Debt Charges / Autres frais relatifs à la dette	$ -				
Other / Autres frais	$ 4,664	$ 4,364	$ 300		
Interest / Intérêts	$ -				
Damage Claims / Réclamations pour dommages	$ 2,400		$ 2,400		

Total Debt and Other Charges / Total du service de la dette et autres frais	**$ 7,064**	**$ 4,364**	**$ 2,700**	**$ -**	**$ -**
Chargeback Recoveries / Contre-recouvrements					
Chargeback recoveries / Contre-recouvrements	$ (1,156,109)	$ (136,273)	$ (964,594)	$ (55,243)	$ -

Total Chargeback Recoveries / Total des contre-recouvrements	**$ (1,156,109)**	**$ (136,273)**	**$ (964,594)**	**$ (55,243)**	**$ -**
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires					
	$ 42,769,202	**$ 3,769,262**	**$ 28,899,525**	**$ 3,065,413**	**$7,035,001**

'Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements.

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 2011 /
Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Description of Items / Description des postes budgétaires		$ Special Purpose Fund / Fonds à but spécial
Personal Services / Frais liés au personnel		
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique		154,960
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels		-
Employer's Group Benefit Costs / Coûts des prestations collectives versées par l'employeur		2,150
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**$**	**157,110**
Other Services / Autres services		
Advertising / Publicité		-
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau		58,856
Fees & Commissions / Droits et commissions		-
Freight, Express / Fret, messageries		-
Other Services / Autres services		97,586
Police & Security Services / Services de police et de sécurité		20,229
Inspection Service / Services d'inspection		-
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie		13,496
Rentals / Locations		895
Professional Services / Services professionnels		150,155
Travel Expenses / Frais de déplacement		11,576
Total Other Services / Total des autres services	**$**	**352,794**
Materials and Supplies / Matériel et fournitures		
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formules		257
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	**$**	**257**
Property and Equipment / Biens et matériel		
Office Furniture / Meubles de bureau		-
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	**$**	-
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	**$**	**510,161**

'Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements.

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2010-2011
Explication des écarts pour l'exercice 2010-2011

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditure / Dépenses aux comptes ordinaires, à but spécial et d'organisme de service spécial

Program / Programme	Original Budget / Budget initial	Appropriation Transfers / Transferts de crédits	Authorized Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées	Actual Expended / Dépenses réelles	Variance (Over) Under / Écart (Plus) Moins
Administration / Administration	4,310.0	(587.9)	3,722.1	3,769.3	(47.2)
Court Services / Services aux tribunaux	24,808.0	-	24,808.0	28,899.5	(4,091.5)
Justice Services / Services à la justice	3,853.0	-	3,853.0	3,065.4	787.6
Legal Aid / Aide juridique	6,635.0	-	6,635.0	7,035.0	(400.0)
Total	**39,606.0**	**(587.9)**	**39,018.1**	**42,769.2**	**(3,751.1)**
Special Purpose Fund / Fonds à but spécial					
Child Centered Family Justice Fund / Fonds pour la justice familiale centrée sur l'enfant	449.0		449.0	510.2	(61.2)
Total	**$ 449**	**$ -**	**$ 449**	**$ 510**	**$ (61)**

Variances for program (over) under $ 100,000

- The Department of Justice and Consumer Affairs received $3,662,000 through a Supplementary Estimate. It was all for Court Services.
- The supplementary estimate was for the Tingly trial in Moncton, $1,297,000; Access to Family Justice $1,071,000, and the structural deficit in Sheriff Services $500,000.
- The Tingley trial and Access to Family Justice did not spend the entire amount of the Supplementary Estimate that was granted; however NBLASC needed an additional $400,000 for the private bar that was not forecasted at second quarter, and therefore not included in the Supplementary Estimates.

Écarts (de plus) de moins de 100 000 $:

- Le ministère de la Justice et de la Consommation a obtenu un budget supplémentaire de 3 662 000 $ à l'intention de la Direction des services aux tribunaux.
- Le budget supplémentaire comprenait 1 297 000 $ devant être consacrés l'affaire Tingley à Moncton, 1 071 000 $ à l'intention du projet d'accès à la justice familiale et 500 000 $ devant être affectés au déficit structurel des Services des shérifs.
- Les sommes accordées dans le budget supplémentaire pour l'affaire Tingley et le projet d'accès à la justice familiale n'ont pas été entièrement dépensées. Cependant, la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick a eu besoin de 400 000 $ additionnels pour les services d'avocats du secteur privé. Ce montant ne figurait pas dans les prévisions pour le deuxième trimestre et, par

- The Judiciary was also significantly over the second quarter forecast due to the conclusion of the 2008 Judicial Remuneration Commission, which cost the department $1,600,000 in retroactive salaries, of which only $1,000,000 was accrued in prior years.

- Justice Services had a surplus generated by vacant positions and low Legal Services expenditures in the Insurance Branch.

- The New Brunswick Legal Aid Services Commission had a deficit of $400,000. It was due to a high demand for Legal Aid services in New Brunswick in 2010-2011.

conséquent, n'a pas été inclus dans le budget supplémentaire.

- Pendant le deuxième trimestre, les dépenses de la magistrature ont été considérablement plus élevées que prévu en raison de l'achèvement des travaux de la Commission sur la rémunération des juges nommée en 2008 qui à donné lieu à une rémunération rétroactive s'élevant à 1 600 000 $ alors que seuls 1 000 000 $ avaient réservés à cet effet au cours des années précédentes.

- L'excédent budgétaire de la Division des services à la justice est attribuable aux postes vacants et aux faibles dépenses au titre des services juridiques de la Direction des assurances.

- La Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick a enregistré un déficit de 400 000 $ en raison de la demande élevée pour les services d'aide juridique en 2010-2011.

'Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements.

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2010-2011
Explication des écarts pour l'exercice 2010-2011

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Revenue/
Recettes aux comptes ordinaires, à but spécial et d'organisme de services spécial
Variances for over / (under) $100,000 / Écarts de plus (de moins) de 100, 000$

Account / Compte	Original Budget / Budget initial	Actual Revenue / Recettes réelles	Variance Over (Under) / Écart Plus (Moins)
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	$ 39,988,000	$ 42,559,451	$ 2,571,451
Higher premium taxes received in 2010-2011 are due to an increase in the combination of number of policies sold and/or a greater value of policies written./L'augmentation de l'impôt perçu sur les primes d'assurances en 2010-2011 s'explique par la hausse du nombre vendues ou de leur valeur.			
Insurance Companies - Insurance Act Costs / Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la *Loi sur les assurances*	$ 1,258,000	$ 985,935	$ (272,065)
Recovery of Insurance Act Costs is based on actual expenditures. Actual operating costs for the Insurance Branch were less than originally budgeted./Le recouvrement des coûts d'application de la Loi sur les assurances est fondé sur les dépenses réelles. Les coûts réels de fonctionnement de la Direction des assurances ont été plus éleves que prévus.			
Probate Court – Fees Cour des successions – frais	$ 775,000	$ 980,205	$ 205,205
Probate court fees vary from year to year, and are budgeted based on prior years' averages./Les frais liés à la Cour des successions varient d'une année à l'autre, et le budget est établi en fonction de la moyenne des années précédentes.			

IV. Official Languages Report

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2010-2011 fiscal year, the Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick forwarded 2 complaints with respect to services offered by the Department of Justice and Consumer Affairs. Following is a summary of the complaints received and the corrective measures taken to resolve them.

A complaint was received regarding a bilingual form that is available online to the public. The individual questioned the quality of the written communication in French. The form was corrected and all other forms available to the public from this office were reviewed to ensure that all forms offered are of equal quality in both official languages and meet our obligations under the Language of Service Policy and the *Official Languages Act*.

A complaint was received from an individual who alleged there was a deficiency of available communication in English when presenting as a witness/plaintiff at a trial held in French. An investigation was conducted and it was not found that the Department failed to meet its obligations under the *Official Languages Act*; however the Department is now more cognizant of the potential areas of concern when using translation services in court.

A draft Departmental action plan on official languages has been prepared for submission to the Department of Intergovernmental Affairs.

The Department also continues to promote and support second language training and maintenance for employees. In 2010-2011, there were sixteen (16) employees involved in language training. One (1) employee was in private training and fifteen (15) were enrolled in Basic, Language Improvement, or Maintenance classes.

IV. Rapport sur les langues officielles

Le Ministère reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick a fait suivre deux plaintes concernant les services du ministère de la Justice et de la Consommation. Voici un résumé des plaintes et des mesures correctives qui ont été prises.

Une plainte a été déposée concernant un formulaire à l'intention du public affiché en ligne dans les deux langues officielles. La plainte portait sur la qualité de la version française du formulaire. Le formulaire en question a été corrigé et tous les autres formulaires électroniques offerts au public ont été passés en revue pour assurer leur qualité dans les deux langues officielles ainsi que pour assurer le respect des obligations en vertu de la Politique sur la langue de service et de la *Loi sur les langues officielles*.

Une personne s'est plainte d'avoir eu de la difficulté à communiquer en anglais lorsqu'elle témoignait en tant que partie demanderesse à un procès tenu en français. Une enquête a été menée et il a été conclu que le Ministère n'a pas manqué à ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Toutefois, le Ministère est maintenant plus conscient des problèmes qui peuvent se produire lorsque les services d'interprétation sont utilisés en salle d'audience.

On a préparé une ébauche d'un plan d'action ministériel en matière de langues officielles qui sera soumis au ministère des Affaires intergouvernementales.

Le Ministère continue aussi de promouvoir et de soutenir la formation en langue seconde de ses employés. En 2010-2011, 16 employés ont pris part à une formation linguistique, soit une personne qui était inscrite à un établissement de formation privé et 15 qui suivaient des cours de base, de perfectionnement linguistique et de maintien des connaissances linguistiques.

Justice and Consumer Affairs Co-operatives

2010 Annual Report

Ministère de la Justice et Consommation – Coopératives

Rapport annuel 2010

The Honourable Marie-Claude Blais Q.C.
Minister of Justice and Consumer Affairs

Dear Minister Blais:

I am pleased to present in the following paragraphs, the 2010 Annual Report of New Brunswick Co-operative Associations.

The number of co-operatives, in New Brunswick, totaled 176 as of December 31, 2010. Ninety-eight co-operatives sent in their annual return to the Department. Co-operatives that do not file will eventually be dissolved.

In 2010, ten new co-operatives were incorporated in the service, fishery, and forestry sectors.

Reporting co-operatives, in 2010, had a total of 91,589 members and 2,347 employees. The financial statements received indicated total sales of $470,448,660 and total assets of $209,719,030. Summary figures per category of co-operatives are presented in the attached table.

Sincerely,

Pierre LeBlanc, CA
Inspector of Co-operative Associations

Madame Marie-Claude Blais, c. r.
Ministre de la Justice et de la Consommation

Madame la Ministre,

Je suis heureux de vous présenter dans les paragraphes ci-dessous le rapport annuel de 2010 des associations coopératives du Nouveau-Brunswick.

En date du 31 décembre 2010, il y avait un total de 176 coopératives au Nouveau-Brunswick, dont 98 % ont fait parvenir leur déclaration annuelle au Ministère. Les coopératives qui n'ont pas présenté de déclaration seront dissoutes.

En 2010, dix nouvelles coopératives ont été constituées en corporation dans les domaines des services, de la pêche et de la foresterie.

Les coopératives qui ont présenté une déclaration en 2010 comptent en tout 91 589 membres et 2 347 employés. Selon les états financiers reçus, leurs ventes se chiffrent au total à 470 448 660 $, tandis que leur actif total s'élève à 209 719 030 $. Les données sommaires de chacune des catégories de coopératives sont présentées dans le tableau ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'inspecteur des associations coopératives,

Pierre LeBlanc, CA

Table I / Tableau I
New Brunswick Co-operatives / Coopératives du Nouveau-Brunswick
2010 Summary Figures / Données sommaires de 2010

Category/ Catégorie	Reporting/ coopératives déclarantes	Total assets/ actif total ($)	Total revenue / revenu total ($)	Members equity to assets / ratio avoir des membres/actif	Employees/ employés	Members/ membres
Agriculture-Forestry[1] / Agriculture-Forestierie[1]	17	37,056,272	85,008,177	81.73 %	304	3,821
Fishery/ Pêche	4	25,537,621	33,512,329	64.06%	508	307
Consumer/ Consommation	20	80,822,048	291,257,958	49.82%	1,228	72,109
Housing/ Habitation	20	47,237,682	8,215,975	4.20%	7	798
Services	34	18,512,697	49,826,847	32.43%	206	14,506
Worker/ Travailleurs	4	552,710	2,627,374	69.76%	94	48
TOTAL	**99**	**209,719,030**	**470,448,660**	**NA**	**2,347**	**91,589**

(1) Agriculture and Forestry co-operatives have been combined for 2010.
(1) Les coopératives d'agriculture et de foresterie ont été combinées pour 2010